

# *Cahier de la F A R B 7*

*LA SARRAZINE  
Rénovation 2019 - 2022*



*FARB  
Fondation  
Anne et Robert Bloch  
Delémont*

*Cahier de la F / A / R / B / 7*

*Fondation Anne et Robert Bloch  
pour la promotion  
de la création culturelle  
dans le Jura - FARB*

*Rue de Fer 8 - Delémont*

*2022*

# Sommaire

<b>EN GUISE D'AVANT-PROPOS</b> – <i>Elisabeth Fornerod</i>	4-5	 <b>LA SARRAZINE - RÉNOVATION</b>	
<b>DE LA BASTIDE À LA RÉSIDENCE D'ARTISTE :</b>	6-11	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une opération lourde à cœur ouvert – <i>François Lagoutte</i></li></ul>	31-40
<b>BRÈVE APPROCHE D'UNE LONGUE HISTOIRE</b> – <i>Michel Hauser</i>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Les intervenants – <i>François Lagoutte</i></li></ul>	41
<b>FONDATIIONS ET RÉSIDENCE :</b>	12-14	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un défi pour le propriétaire : la gestion à distance – <i>Robert Köppel et Peter Mattli</i></li></ul>	42-45
<b>UN BILAN ET QUELQUES PERSPECTIVES</b> – <i>Elisabeth Fornerod</i>		 <b>LA FARB</b>	
<b>AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE LAURIS</b> – <i>André Rousset</i>	15-16	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport d'activité 2018</li></ul>	47-48
 <b>LA SARRAZINE, RÉSIDENCE D'ARTISTES</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport d'activité 2019</li></ul>	49-51
<ul style="list-style-type: none"><li>• La résidence d'artistes, une parenthèse essentielle – <i>Christine Salvadé</i></li></ul>	18-19	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport d'activité 2020</li></ul>	52-53
<b>PRIX LA SARRAZINE 2015</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport d'activité 2021</li></ul>	54-55
<ul style="list-style-type: none"><li>• Provenance - Réflexions à propos de mon séjour à La Sarrazine – <i>Carole Kobler</i></li></ul>	20-23		
<b>PRIX LA SARRAZINE 2017</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Images provençales – <i>Claire Liengme</i></li></ul>	24-27		
<b>PRIX LA SARRAZINE 2019</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur la piste de l'inspiration – <i>Simon Guélat</i></li></ul>	28-29		

# En guise d'avant-propos

Elisabeth Fornerod,  
présidente de la FARB



➤ La Fondation Anne et Robert Bloch pour la promotion de la création culturelle dans le Jura, communément appelée la FARB, aura bientôt trente ans, puisque son acte de naissance date du 2 décembre 1993. Elle a pour but statutaire, effectivement et précisément, de « promouvoir la création et la vie culturelle ainsi que la mise en valeur du patrimoine dans le Jura ». Son site internet – [www.fondationfarb.ch](http://www.fondationfarb.ch) – et les six Cahiers qu'elle a publiés à intervalles presque réguliers témoignent de son activité en ce sens.

Le septième Cahier, qui s'ouvre ici, vise quant à lui à mettre un accent tout particulier sur la rénovation de la propriété dite La Sarrazine, l'ancienne demeure provençale des époux Bloch-Schoch, que ceux-ci ont destinée, après eux, à devenir résidence d'artiste. En consacrant presque exclusivement cette publication à La Sarrazine, la FARB ne déroge en rien à sa mission. De la volonté même de ses fondateurs, il lui incombe en effet d'attribuer, d'année en année, le *Prix La Sarrazine*, qui donne au bénéficiaire, artiste ou chercheur, la possibilité de séjourner temporairement en ce lieu privilégié. La Sarrazine et le Prix qui lui est assorti font partie intégrante de l'héritage attribué par Anne et Robert Bloch au profit de la création culturelle ; c'est, de même, avec les ressources financières qu'ils ont expressément laissées dans ce but que l'entretien et la rénovation de cette résidence d'artiste s'avèrent possibles.

Il était donc juste, pour ne pas dire nécessaire, que les importants investissements consentis sur cette propriété, de 2019 à cette année 2022, soient dûment documentés. Je tiens à remercier ici le vice-président de

la FARB, M. Michel Hauser, qui a non seulement émis l'idée d'une telle publication, mais qui en a en outre assumé la conduite rédactionnelle. Ma gratitude va aussi à toutes les personnes, suisses et françaises, qui ont apporté leur contribution à ce Cahier, à la Kulturstiftung Anne Bloch-Schoch établie à Zurich, qui en a permis la réalisation, ainsi qu'à tous les artisans ou autres acteurs impliqués dans les travaux eux-mêmes.

Des origines du projet de rénovation jusqu'à son aboutissement, les défis furent bien nombreux, ainsi qu'on pourra le lire dans les pages qui suivent. Les relever et les surmonter, c'est ce à quoi chacune et chacun des intervenants s'est appliqué, dans le droit fil de l'esprit de persévérance dont Anne et Robert Bloch, aux dires de celles et ceux qui les ont connus, furent invariablement animés. Ce septième Cahier de la FARB met aussi en exergue différentes expériences d'artistes qui ont séjourné à La Sarrazine. Je ne doute pas qu'il contribuera, comme les précédents, à entretenir la mémoire des deux fondateurs, à souligner leur engagement pour la promotion de la création culturelle

d'aujourd'hui et à démontrer, pour l'avenir, la pertinence d'offrir des lieux d'inspiration et de création. En 2022, Robert Bloch aurait eu cent ans ; cette même année marque aussi le dixième anniversaire du décès d'Anne Bloch-Schoch. Tous deux survivent dans leur œuvre de mécènes, dont La Sarrazine constitue l'un des plus notables fleurons.

# De la bastide à la résidence d'artiste : brève approche d'une longue histoire

Michel Hauser

► **« C'est La Sarrazine » !** Telle était l'expression que Mme Anne Bloch (1933-2012) employait volontiers lorsqu'elle entreprenait de présenter, non sans un brin de fierté bien légitime, la propriété qu'elle et son époux M. Robert Bloch (1922-1994) avaient patiemment rénovée puis entretenue depuis qu'ils en avaient fait l'acquisition, en 1959, au nord du village de Lauris, en Provence, sur les premiers contreforts méridionaux du massif montagneux du Luberon. C'est ce qu'elle aura dit aussi, assurément, quand il lui fut donné, comme la photographie ci-contre en témoigne, de considérer avec quelque hauteur et recul ce site auquel sa destinée fut intimement liée pendant plus d'un demi-siècle.

Mais qu'en est-il donc des origines de cette propriété ? Son nom n'a pas vraiment d'ancrage dans le terroir local puisque Mme Bloch, à croire ce qu'elle se plaisait à rapporter, l'a forgé elle-même. On a pu dire déjà (cf. le *Cahier de la FARB* n° 5, 2013, p.12) que cette dénomination, « qui conjugue parfum d'exotisme, douceur féminine et réminiscences martiales, ne serait en fait que la

référence discrète au rocher dit « Le Sarrazin » qui surplombe, un peu plus au nord, l'une des combes entaillant le massif du Luberon ». Quoi qu'il en soit de son appellation actuelle, le lieu s'inscrit dans un contexte historique qu'il est utile de préciser pour en comprendre au mieux l'essence et l'existence.

Un tel exercice de rétrospection n'aurait pas été possible sans le précieux concours de Mme Aliette Gugenheim, établie à Lauris, qui se passionne pour le dépouillement des anciens actes notariés et documents cadastraux de la contrée, retrouvés dans les fonds d'archives locaux et départementaux. Les informations qui suivent proviennent de son ample banque de données. Il a suffi de lui faire part de l'acte officiel par lequel Mme et M. Bloch, en 1959, cinq ans après leur mariage, sont devenus propriétaires à Lauris, pour qu'elle puisse remonter les années jusqu'au milieu du 17<sup>ème</sup> siècle, à tout le moins, et permettre ainsi d'esquisser l'histoire du secteur en cause. Grâce à elle, on parcourra ici le temps en sens inverse, des plus vieilles mentions à l'arrivée des époux Bloch.

Le plus ancien point de repère se trouve à quelques encablures plus à l'est ; il s'agit du domaine appelé La Tuilière, qui produisait, depuis le début du 16<sup>ème</sup> siècle au moins, les tuiles, briques et autres matériaux de terre cuite nécessaires à la communauté villageoise. Cet établissement artisanal, dont ne subsistent guère que de maigres vestiges à peine perceptibles dans la garrigue, apparaît dans plusieurs actes de vente du 17<sup>ème</sup> siècle, époque jusqu'à laquelle l'endroit était appelé « cour de Galas ». Or, à chaque fois, la terre voisine de la tuilerie, du côté du couchant, est désignée dans ces documents comme propriété de membres de la famille Buech : d'abord Jean Buech en 1665 et 1679, puis Claude Buech en 1694. On peut à bon droit en déduire que le terrain sur lequel se trouve l'actuelle Sarrazine appartenait alors à cette famille, connue pour être demeurée catholique parmi les nombreuses autres de confession réformée qui s'étaient établies par là après les persécutions des « vaudois » et les exactions des guerres de religion, si violentes au 16<sup>ème</sup> siècle du côté de Mérindol.



*Mme Bloch en face de La Sarrazine,  
vers 2010*

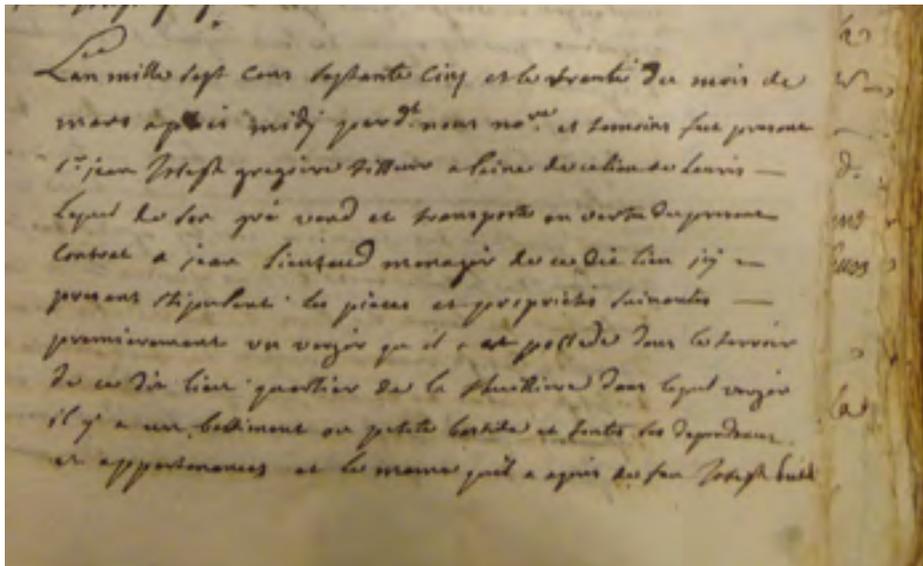
La famille Buech restera propriétaire des lieux jusqu'en 1746, principalement par Joseph Buech, « ménager » ou paysan aisé, dont on sait qu'il résidait au village. Cependant, une reconnaissance de biens de 1738 indique que ce même Joseph Buech possède alors, « au quartier de la Thuilière », une bâtisse de vingt « cannes » (soit quelque 80 m<sup>2</sup>), ainsi qu'un verger et des vignes.

Ce petit immeuble, dont la présence est ainsi mentionnée explicitement pour la première fois, constitue très probablement la matrice originelle de ce qui, bien plus tard, deviendra le bâtiment principal de La Sarrazine ; quant au vignoble, on ne s'étonnera pas d'en trouver là si l'on sait que le domaine de Fontenille, un peu plus à l'ouest, en cultivait depuis la première moitié du 17<sup>ème</sup> siècle déjà.

En 1746, donc, Joseph Buech vend son bien à Jean Joseph Grégoire, tisseur de laine, habitant lui aussi à Lauris. Celui-ci en restera propriétaire jusqu'au 30 mars 1775, jour auquel il le cède à son tour à Jean Lieutaud, autre « ménager » de Lauris ; l'acte de vente précise que dans ce verger du « quartier de la Thuilière », « il y a un bâtiment ou petite bastide et toutes ses dépendances

et appartenances ». « Bastide » : c'est bel et bien le terme approprié pour désigner, dans la région du Luberon, une telle exploitation paysanne, caractéristique de l'habitat dispersé et généralement affermée par le propriétaire à un « mégier » ou tenancier ayant obligation de résidence sur place.

Détail de l'acte de vente de la propriété le 30 mars 1775, où il est question d'une « petite bastide ».



Extrait d'un plan cadastral de Lauris, daté de 1833.

Le bâtiment de l'actuelle Sarrazine, mis en évidence, appartenait alors à la famille Lioutaud.





*La Sarrazine vers 1960, au début des aménagements entrepris par Anne et Robert Bloch.*

La Révolution changera maintes conditions à propos des rapports à la terre, supprimant en particulier les redevances seigneuriales périodiques et autres droits féodaux. Elle ne mettra pas en cause, au cas particulier, les droits de propriété acquis, puisque c'est la veuve de Jean Lieutaud qui, en 1805, en dispose encore, ainsi que le relève un acte notarié daté du 11 pluviôse de l'an 13. Cette famille, dont le patronyme s'écrit désormais Liautaud, conservera la propriété jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, par André Liautaud et Joseph Liautaud. Les matrices de cadastre désignent, depuis 1833 au moins, la construction sur le site comme « bâtiment rural », ce qui constitue une première indication quelque peu explicite au sujet de son usage ancien. Après un bref passage en mains d'une notabilité régionale, Auguste

Bouteille, avoué à Aix et avocat expéditionnaire en cour de Rome, la propriété échoit en 1851 à la famille Isoard : d'abord à Pierre, puis à Auguste pendant plus de quarante ans. Auguste Isoard décède le 14 mai 1930 à Lauris, où il résidait. La bastide passe alors par héritage à l'un de ses petits-neveux, Gaston Chabaud, aide de laboratoire à la Faculté des sciences de Bordeaux, sa ville de résidence. On ne sait l'usage que lui et son épouse Angèle, née Perrotet, en firent à si grande distance. Le couple Chabaud-Perrotet en restera cependant propriétaire jusqu'au 31 décembre 1957, date de la vente du bien à Louis Meynaud, « propriétaire-agriculteur » à Lauris, et à son épouse Jeanne née Brun. C'est à ceux-ci que Robert Bloch achètera la propriété, le 8 juillet 1959, en l'étude de M<sup>e</sup> Jean Vigouroux, notaire à Lauris.

Comme il se doit, l'acte notarié de 1959 décrit précisément l'objet de la transaction : « une parcelle de terrain en nature de verger, d'oliviers et friches, avec maison d'habitation en très mauvais état y édifiée, sise à Lauris (Vaucluse), lieu-dit « Tuilière », figurant au cadastre sous les numéros 261 et 262 de la Section B pour une contenance de soixante quinze ares dix centiares ». C'est là le noyau initial de la propriété actuelle. Mme et M. Bloch l'agrandiront notablement, par divers achats successifs, en particulier par une autre acquisition, devant le notaire Vigouroux une fois encore, à fin 1963 : ils achètent alors à Fleury Poussel, employé, de Mérindol, une parcelle de quelque 95 ares, en nature de vignes pour 50 ares et de terre labourable pour le reste, au lieu-dit « Maupas », c'est-à-dire à l'ouest du lot primitif. Ainsi s'est constituée, à partir d'une bastide construite à la charnière des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, la propriété cadastrée désormais sous numéros B 1544 et B 1545 du ban de Lauris, d'une surface de plus de deux hectares, connue sous le nom de La Sarrazine. Anne et Robert Bloch n'ont pas ménagé leur temps, leurs ressources et leurs peines pour

en faire, pour plus d'un demi-siècle, leur résidence secondaire, havre de villégiature, de ressourcement et d'accueil. On ne reviendra pas ici sur les travaux qu'ils y ont entrepris d'année en année, puisque les principales étapes en ont déjà été décrites dans le *Cahier de la FARB* n° 5, en pages 9 à 12. Depuis le décès de Mme Anne Bloch le 21 juillet 2012, le site est géré par la Fondation constituée à son initiative et sous son nom à Zurich. Selon la volonté des époux Bloch, l'usage en est destiné à la résidence d'artistes, sous la responsabilité de la Fondation Anne et Robert Bloch pour la promotion de la création culturelle dans le Jura (FARB), organisme qui date quant à lui de 1993 et qui a son siège à Delémont, capitale du canton du Jura et lieu de naissance, il y a cent ans, de Robert Bloch.



*Premiers travaux d'aménagement des alentours de La Sarrazine, au début des années 1960. En médaillons, Anne et Robert Bloch à cette époque.*

*La Sarrazine vue du sud-ouest en 1964.*



# Fondations et résidence : un bilan et quelques perspectives.

Elisabeth Fornerod



► Au sens qu'en donne le Ministère français de la culture, le mécénat se définit comme « le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général ». Il peut prendre des tournures diverses, originales parfois. Ainsi en va-t-il des dispositions arrêtées par les époux Bloch-Schoch au sujet de leur fortune, forgée à Zurich et plus généralement en Suisse alémanique dans la pratique du graphisme publicitaire. A défaut d'héritiers directs, il était évident pour eux de destiner leurs biens à des fins culturelles. C'est dans cette logique qu'ils ont constitué en 1993, à Delémont, ville natale de M. Bloch, la Fondation Anne et Robert Bloch pour la promotion de la création culturelle dans le Jura, connue depuis lors sous son abréviation – FARB – devenue un véritable acronyme. Quant à La Sarrazine, la propriété qu'ils ont acquise, rénovée, agrandie et embellie avec tant de soins sur le territoire de la commune de Lauris,

*Le portail d'entrée de La Sarrazine ;  
état avant rénovation.*

dans le département français du Vaucluse, ils ont de longue date décidé qu'elle serait affectée, après leur disparition, à un but similaire, pour ne pas dire complémentaire : « favoriser la création artistique et culturelle en offrant aux artistes et chercheurs un lieu privilégié pour travailler » (ce sont là les termes mêmes par lesquels ils ont exprimé leur intention). Son mari étant décédé en novembre 1994, Mme Bloch a pris l'initiative, dix ans plus tard, de constituer une nouvelle fondation – la Kulturstiftung Anne Bloch-Schoch, basée à Zurich – qu'elle a institué héritière de ses biens, charge à cette fondation de gérer la propriété provençale pour les aspects pratiques et matériels, la gestion culturelle incombant quant à elle à la FARB. Depuis le décès de Mme Bloch à l'été 2012, une collaboration régulière s'est donc instaurée entre les deux fondations à propos de La Sarrazine.

Avec un recul d'une dizaine d'années désormais, on peut considérer que cette coopération s'avère efficace et fructueuse. Rompus à la gestion financière et immobilière, les responsables de la Kulturstiftung ont non



*La Sarrazine vue de l'est, avant rénovation.*

seulement toujours soutenu la FARB dans ses choix d'attribution de la résidence d'artistes, mais ont su aussi identifier les besoins de rénovation des bâtiments et entreprendre les travaux appropriés. C'est ainsi qu'ils ont mené à bien, malgré le surcroît de complications dû à la crise sanitaire, les travaux qui s'achèvent en cette année 2022. De la sorte, les conditions sont réunies, plus et mieux que jamais, pour faire de La Sarrazine

un pôle de réflexion et d'activité bénéfique pour les artistes que la FARB y convie.

En pratique, il revient au Conseil de la FARB de désigner l'artiste qui pourra résider à La Sarrazine. Il le fait en attribuant le « Prix Anne et Robert Bloch – La Sarrazine », destiné à « favoriser la création artistique et culturelle en offrant aux artistes et chercheurs suisses un lieu privilégié pour travailler et les

moyens appropriés ». Ainsi donc, c'est non seulement un gîte qui est mis à disposition des bénéficiaires, mais également une aide financière, d'un montant de 1'500 francs suisses par mois de résidence. Le Prix, mis au concours annuellement, est décerné après examen des dossiers de candidature, par lesquels les postulants doivent faire état de leurs références et décrire leur projet culturel de séjour.

Depuis 2013 et jusqu'au moment du lancement des travaux de rénovation de La Sarrazine, sept artistes ont pu déjà bénéficier du Prix en cause :

- 2013** \_ **Mireille Henry** (JU), peintre et photographe ;
- 2014** \_ **René Lovy** (JU), plasticien, peintre et graphiste ;
- 2015** \_ **Carole Kohler** (SO), peintre et sculptrice ;
- 2016** \_ **Damien Comment** (JU/BS), peintre et scénographe ;
- 2017** \_ **Claire Liengme** (JU/BE), photographe et diplômée en arts visuels ;
- 2018** \_ **Nicole Schmölzer** (BL), aquarelliste ;
- 2019** \_ **Simon Guélat** (JU), comédien et cinéaste.

On relèvera d'abord la diversité des genres artistiques primés, une diversité possible grâce aux conditions d'accueil favorables qu'offrent à la fois le bâtiment de résidence et la région environnante. Il y a lieu de noter en outre qu'une attention toute particulière est vouée aux candidatures d'origine jurassienne, afin de favoriser « la promotion de la création culturelle dans le Jura », dans l'esprit voulu et affirmé de leur vivant par les fondateurs du Prix. Il convient enfin de

préciser que les artistes lauréats du Prix sont invités, après leur séjour, à présenter le fruit de leurs travaux dans la galerie ou l'auditorium de la FARB à Delémont, ce qui ne manque pas de contribuer à l'animation de l'activité culturelle jurassienne.

Il n'est pas commun, du moins à l'échelle du canton du Jura, qu'une institution privée offre concrètement et matériellement de telles perspectives d'ouverture aux artistes.

Il en va pourtant du rayonnement et de l'émulation en matière de création culturelle, surtout pour une région périphérique comme le Jura, dépourvue de centres urbains d'envergure. La FARB entend bien reprendre et poursuivre sur cette lancée, interrompue trois ans par les travaux et la pandémie tout à la fois. Peut-être sera-t-elle amenée à reconsidérer les conditions initiales, notamment en ce qui concerne la durée des séjours d'artistes. Il est certain toute-

fois qu'elle s'appliquera à perpétuer avec fidélité et respect les dispositions prises par Anne et Robert Bloch, d'entente avec la Kulturstiftung de Zurich, en lien aussi, dans la mesure des opportunités, avec les autorités municipales et autres acteurs culturels de Lauris. La Sarrazine, dans sa nouvelle configuration, rafraîchie et modernisée, est plus que jamais ce que les fondateurs ont voulu qu'elle soit, « un lieu privilégié pour travailler ».

# Au nom de la Municipalité de Lauris

André Rousset,  
maire de Lauris

➤ Comme d'autres villages du Luberon, Lauris s'est installé entre les coteaux et la plaine sur un pic rocheux. Il a sa personnalité et ses atouts propres. Depuis la plaine, on perçoit comme une proue de navire : c'est la falaise du château surplombant les terres de la Durance, comme une invitation au voyage dans le temps et dans l'espace : pour décou-

vrir le vieux quartier chargé d'histoire, les lavoirs, les rues animées, les commerces, les chemins, les collines, les sentiers du Luberon.

La « découverte » : un mot pour définir Lauris qui offre la lumière et la douceur de vivre de Provence, avec le plaisir d'aller à la rencontre des gens, des panoramas, des senteurs, des

endroits cachés ou insolites : flâner, admirer, s'étonner, voir les milles facettes de ce village avec une qualité d'accueil reconnue. On n'a jamais fini de découvrir Lauris, son histoire, les traces du passé, les témoignages de ceux qui y vivent et l'animent ; mais aussi le silence de la garrigue, l'ombre des ruelles, la fraîcheur des fontaines.

*Lauris vu du sud.*



Anne et Robert Bloch sont tombés amoureux de notre village. Ils y ont vécu et passé de belles années. J'ai connu Madame Bloch. Elle s'intéressait à la vie de Lauris et à ses habitants. Elle participait aux activités du village et aimait rencontrer les Laurisiennes et les Laurisiens. Elle m'avait fait visiter sa propriété, « La Sarrazine », qu'elle avait admirablement aménagée avec son époux Robert.

Anne et Robert Bloch ont financé la rénovation d'une partie du château de Lauris qui porte maintenant leur nom. Madame Bloch insistait toujours pour que l'on n'oublie pas d'associer le prénom de son mari dans l'appellation du lieu. « Il méritait bien cela », disait-elle. Il était convenu que chaque artiste qui viendrait en résidence laisse sa trace à Lauris à travers une exposition, une conférence ou tout autre événement, ce qui a été réalisé à différentes reprises.

Ecrire ces quelques mots me fournit l'occasion de remercier encore Anne et Robert Bloch pour tout ce qu'ils nous ont donné. Aujourd'hui et pour encore longtemps,



*Le château de Lauris dans lequel se trouve une « salle Anne et Robert Bloch ».*

nous nous réunissons dans la salle « Anne et Robert Bloch » afin d'assister à des spectacles et de visiter des expositions aussi diverses les unes que les autres.

C'est ainsi qu'ils participent encore à l'animation de notre vie sociale et à l'amélioration de notre humanité. Très sincèrement, merci à eux.



LA SARRAZINE  
RÉSIDENCE  
D'ARTISTES

# La résidence d'artistes, une parenthèse essentielle

Christine Salvadé,

cheffe de l'Office de la culture de la République et Canton du Jura,  
membre du Conseil de fondation de la FARB

➤ Dans le discours écrit, un propos placé entre parenthèses peut généralement être supprimé sans conséquence sur le message. Entre parenthèses figure la remarque dispensable. Un peu plus et nous dirions la même chose de quelques mois passés en résidence dans un parcours artistique. A quoi bon partir quand le monde entier est accessible en un clic? Pour qui regarde les artistes d'un œil distrait, nos créatrices et nos créateurs n'existent qu'exposés, critiqués, diffusés dans le plus de lieux possibles, devant le plus d'yeux possibles. Un artiste n'est artiste qu'à travers l'œuvre et devant un public. Que fait une autrice quand elle n'est pas lue? Un sculpteur quand il n'est pas vu? Une comédienne hors des planches? Un réalisateur sans caméra? Un musicien loin de son ampli?

Et pourtant, le séjour en résidence est essentiel. Comme dans le discours, la parenthèse dans un parcours artistique permet la respiration. Mais au contraire du discours, ce qui est entre parenthèses dans la vie d'un artiste est nécessaire, fondateur, ressourçant et nourricier. La résidence d'artistes est ce

lieu hors du temps, hors de la course effrénée de la tournée de promotion, de la nécessité de production ou d'exposition, ce lieu qui donne force à l'œuvre. Ce lieu qui permet la recherche. Car oui, les artistes, comme les scientifiques, passent par un temps de recherche pour concevoir leurs œuvres.



*La résidence, lieu de recherche et de réflexion...*

La Sarrazine est un endroit d'exception où, à l'image du serpent qui se cache sous une pierre pour opérer sa mue, les artistes peuvent se retirer à l'abri des sollicitations pour chercher imagination et énergie.

Ils créent d'autres liens, s'immergent dans une autre culture et s'obligent à penser autrement.

Sur le plan cantonal, le havre de paix et de soleil de la Fondation Anne et Robert Bloch est un judicieux complément aux résidences d'artistes offertes par la République et Canton du Jura. Depuis la fin des années 80, une quarantaine d'autrices et d'auteurs, d'artistes visuels, de graphistes, de musiciennes et de musiciens, de photographes, de vidéastes, de danseuses et danseurs, de réalisateurs, de comédiennes et de comédiens ont bénéficié d'une bourse et de quelques mois de recherche à la Cité internationale des Arts à Paris, à Barcelone, à New York ou à l'atelier de Bruxelles. La mise au concours des bourses et des ateliers de la République et Canton du Jura fait l'objet d'une publication dans le Journal officiel, dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux. Pour être retenu, l'artiste doit être domicilié dans le canton du Jura et y travailler depuis plus de trois ans, ou avoir effectué sa scolarité dans le canton et ne pas l'avoir quitté depuis plus de dix ans. Une commission composée d'experts et de représen-



*Un ailleurs, un autrement...*

tants des artistes, présidée par l'Office de la culture, examine les dossiers et préavise les candidatures selon des critères de qualité de l'œuvre, du parcours de l'artiste et de la force du projet artistique dont bénéficiera le temps béni de la résidence. C'est in fine le chef du Département de la formation, de la culture et des sports qui désigne les boursiers.

A la lecture des rapports rendus à leur retour, il est évident que la parenthèse étrangère a été bénéfique à chaque artiste sélectionné. En 2017, avant que le Jura ne doive renoncer à l'atelier de New York, l'autrice Elisa Shua Dusapin y avait séjourné six mois. Son premier roman, « Hiver à Sokcho », venait d'être

publié et le tourbillon des prix et des lectures publiques absorbait l'écrivaine bruntrutaine au point qu'elle se demandait quand elle allait pouvoir reprendre la plume : « Après des mois de promotion intensive, j'avais besoin de retrouver la distance et le calme nécessaires à l'écriture de mon deuxième roman. Je souhaitais interroger le rapport au territoire, explorer la langue comme enjeu identitaire, affectif et politique. La perspective de vivre six mois à New York, de disposer d'un lieu et surtout de temps, s'annonçait comme la chance de réaliser mon projet, de le dépasser, nourrie de la richesse de cette ville-monde, symbole du brassage des peuples et des histoires » écrivait au Canton celle qui



*...une solitude et du temps... ( les trois photographies illustrant cet article ont été prises à La Sarrazine par Simon Guélat lors de sa résidence en 2019).*

reçut quelques années plus tard le prestigieux National Book Award. L'expérience a-t-elle tenue ses promesses ? « Au terme de ma résidence à New York, je peux affirmer que j'ai : écrit un roman ; observé, rencontré des êtres passionnants ; plongé dans une culture que je croyais connaître par ses extrêmes et dont je ressors déroutée par la complexité. Mes attentes ont été comblées, bien au-delà de mes espérances. J'ai fait l'expérience de la découverte euphorique, de moments de solitude comme je n'en avais jamais vécus auparavant. Pour la première fois aussi, j'ai eu le sentiment de m'oublier » concluait Elisa Shua Dusapin. De ces six mois de résidence est issu « Les Billes du Pachenko » (Editions

Zoé). Plus tard, à Paris, l'artiste Emmanuel Wüthrich a disséqué les sentiments d'immigration et la comédienne Laura Chaignat a écrit un spectacle. En 2023, la commission choisira qui d'entre les nombreux talents de la culture jurassienne prendra le relais de la danseuse et chorégraphe Eve Chariatte dans l'atelier de Bruxelles.

Un ailleurs, un autrement, une solitude et du temps. Le luxe parfois, c'est de se retrouver soi-même, dans l'espace infini d'une parenthèse.

## PROVESSENCE -Réflexions à propos de mon séjour à La Sarrazine

Carole Kohler,

lauréate du Prix La Sarrazine 2015

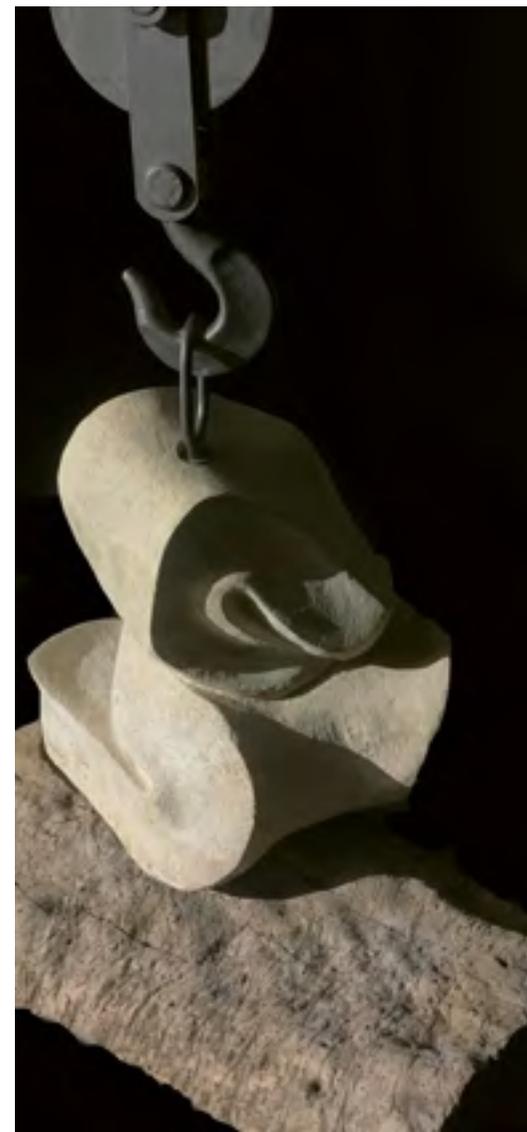
➤ Artiste professionnelle établie à Lomiswil, dans le canton de Soleure, je fus en 2015 lauréate du « Prix de La Sarrazine », ce qui m'a valu d'effectuer un séjour dans cette propriété du début du mois d'avril à la fin du mois de novembre de cette année-là.

Mon projet de concours s'intitulait « Provesse ». Il consistait à capter l'essence ou l'essentiel de la Provence. En préparant ce projet, j'ai pensé à la lumière particulière, aux matériaux indigènes, à l'environnement naturel et à la vie même de la Provence. En plus de découvrir la région de Lauris, mon intention était de créer des tableaux et sculptures dans la ligne de ma pratique pré-définie et d'approfondir ma connaissance de la division des couleurs en un cercle chromatique à cinq parties. Je me suis délibérément investie dans différentes formes d'expression artistique, afin de tirer un profit optimal de mon séjour.

Pour concrétiser mon travail de sculpture, j'utilise généralement des combinaisons de matériaux nobles appelés à se compléter et donc à parachever l'ouvrage.

A La Sarrazine où se trouvent de nombreux oliviers, il était assez logique d'utiliser de ce bois pour mon travail. En plus de grosses souches d'oliviers, que j'ai achetées, j'ai pu extirper des racines d'oliviers qui avaient gelé durant le rigoureux hiver 1956 et patiemment attendu depuis lors un usage artistique. Je suis fascinée tout à la fois par l'intégrité du bois, sa bonne aptitude au façonnage, ses magnifiques veinures. Je me rappelle aujourd'hui encore de la senteur d'olive si particulière qui se dégageait au ponçage du bois.

Les pierres poreuses de calcaire que j'ai prélevées directement dans les carrières des alentours se retrouvent elles aussi présentes à La Sarrazine et dans les constructions proches. Les pierres de Lacoste finement structurées en couches blanches et jaunes, celles du Pont-du-Gard, grossières et poreuses, de tonalité brunâtre, je les ai travaillées pour en faire des sculptures molles et incurvées, disposées sur des morceaux d'olivier lissés ou usés, voire suspendues à des crochets métalliques. Je cherchais ainsi à capturer et perpétuer l'instant présent.







” En une forme abstraite,  
j’ai restitué le soleil et l’espace  
au travers duquel la lumière  
s’écoule. ”

Lors d’une promenade en soirée sur les hauts de Lauris me vint l’idée d’exprimer en pièces d’aluminium moulé la claire et resplendissante lumière de Provence. En une forme abstraite, j’ai restitué le soleil et l’espace au travers duquel la lumière s’écoule. Le reflet matérialise la lumière et restitue de manière déformée les contours de la sculpture, au point de constituer une œuvre abstraite, au caractère nouveau et changeant. En combinant aussi de telles pièces de métal avec du bois d’olivier, j’ai exprimé le contraste entre lumière, ciel et terre.

J’ai utilisé de la poudre de pierre comme pigment dans mes tableaux. Ou alors je l’ai appliquée en touches de pâte, de façon à donner d’authentiques structures et tonalités pierreuses à mes compositions en deux dimensions. Dans mes œuvres, j’ai traduit mes émotions et impressions de manière très abstraite. J’ai aussi innové par des « études » sur toiles de petit format. De la sorte, j’ai dû me concentrer sur l’essentiel et utiliser les éléments strictement nécessaires, tout en veillant à rendre mon expression aussi forte que possible. Aujourd’hui encore, je pratique

cet exercice des « études » dont j’ai trouvé la pertinence à La Sarrazine. Il constitue encore et toujours un moteur de mon inspiration et une source de nouvelles idées.

En soirées, je m’adonnais fréquemment à un minutieux travail de mélange des couleurs qui m’avaient impressionnée durant la journée et que j’espérais utiliser par la suite. Je notais méticuleusement les rapports entre elles et les éclaircissais ou assombrissais progressivement.



” Etre seule, sans distractions,  
sans obligations, m’a permis d’approfondir  
grandement ma démarche artistique ”



Avec une pincée de ces couleurs de Provence, disposées en glacis ou en couches multiples, je donnais et je donne encore maintenant les nuances subtiles des impressions que je cherche à traduire.

Le séjour à La Sarrazine m’a enrichie à maints égards. J’y avais beaucoup de place pour travailler et pouvais m’y consacrer à plusieurs projets en même temps, les laisser

temporairement de côté, les reprendre, les juger, les continuer ou les abandonner. Encore aujourd’hui j’ai plusieurs œuvres en travail en même temps, je leur donne du temps, je les laisse mûrir sans me presser, attendant le moment où elles me paraîtront prêtes et achevées. L’équilibre entre application et patience est pour moi un précieux acquis de ce séjour.

La solitude m’a permis de me vouer entièrement à l’activité artistique. J’ai renoncé totalement à la télévision et aux autres médias et n’ai usé du téléphone que de manière parcimonieuse. Etre seule, sans distractions, sans obligations, m’a permis d’approfondir grandement ma démarche artistique. Avoir du temps sans limites et pouvoir tenter des essais sans pression particulière, voilà qui s’avéra primordial. Cela me confronta à mes limites. C’est à mon sens une marque de

professionnalisme, en tant qu’artiste, de savoir quitter sa zone de confort, d’affronter les défis et de trouver un équilibre intérieur en lien avec la liberté dont on bénéficie. Ce fut en tout cas, pour moi, l’origine d’une capacité de création accrue ; c’est ainsi que j’ai pu me forger un répertoire plus riche et plus diversifié, tant en sculpture qu’en peinture.



Rétrospectivement, ma plus grande réussite, durant ce séjour, aura été le voyage intérieur que j’ai pu entreprendre. J’ai pu tout tenter, être réceptive, examiner comment je fonctionne, discerner ce qui me convient dans mon activité artistique de tous les jours ou ce que je dois entreprendre pour aboutir à un résultat. J’ai appris pendant ce séjour comment m’approprier plusieurs idées en même temps, comment les canaliser, comment me comporter pour ne pas être moi-même un obstacle à mon travail artistique. Grâce à cette résidence, qui a grandi mon expérience, je peux aujourd’hui, dans mon atelier, aller beaucoup plus facilement au but.

Mon séjour à La Sarrazine ne m’a donc pas seulement donné l’occasion de créer de nouvelles œuvres, d’explorer de nouvelles voies artistiques et de travailler dans un environnement différent, mais il m’a valu aussi de grandir ou mûrir en tant qu’artiste et en tant qu’être humain, de m’unir davantage à mon art. A La Sarrazine, j’ai pu me concentrer sur celui-ci, dans un mélange de calme et d’activité qui m’a procuré tout à la fois de l’équilibre et de l’énergie.

## Images provençales

Claire Liengme,  
lauréate du Prix La Sarrazine 2017

**La Provence, c'est des champs de lavande, du soleil, le mistral, les cigales et le rosé !  
Oui, mais pas que. J'ajouterais à cela le massif du Luberon, la garrigue, la montagne  
Sainte-Victoire, l'atelier de Paul Cézanne, Lourmarin, la maison où Albert Camus  
a vécu, le laurier sur la tombe de ce dernier, et bien d'autres choses.**

➤ En Provence, sur les hauteurs du village de Lauris, se trouve également un trésor caché derrière un portail, entre deux restanques : une grande demeure en pierre aux abords d'une forêt et entourée d'oliviers.

Si l'on s'approche de cette maison, on a de fortes chances d'y trouver quelque artiste au travail, pas forcément dans son atelier, mais peut-être déambulant, cogitant, ou se questionnant sur la direction à donner à son projet, et pourquoi pas aussi sur la légitimité de ses œuvres dans un monde perpétuellement en crise, et dans un climat on ne peut plus dérégulé, qui va jusqu'à menacer la vie sur terre.

Vu de l'extérieur, on imagine l'artiste esquissant, sculptant, peignant ou en plein montage vidéo, autrement dit, produisant du résultat. Pour autant, dans ce métier, il se peut que l'on passe plus de temps à chercher et à errer qu'à trouver. Lorsqu'on voit s'approcher la ligne d'arrivée, cette dernière n'est souvent qu'un mirage. Il faut alors remettre l'ouvrage sur le métier, trouver la force de revenir au point de départ pour corriger sa trajectoire. Ce que le public voit dans une exposition n'est en quelque sorte qu'une poignée de conclusions voire de propositions qui découlent d'un processus de recherche qui se construit en grande partie dans la tête de l'artiste ou esquissé ici et là et dont il ne reste souvent nulle trace.

Quoi qu'il en soit, la personne qui œuvre, qui évolue dans le monde de l'art, avant de commencer à élaborer un projet, se pose une question fondamentale : comment trouver le temps nécessaire pour construire un projet qui tienne debout, tout en pouvant vivre, certes modestement, mais sans tomber dans l'indigence ? L'artiste a besoin de temps, de beaucoup de temps pour s'aventurer dans ce labyrinthe, être en mesure de respecter son rythme de recherche, et pour trouver la sortie. Actuellement, est-il vraiment possible pour un artiste de vivre de son travail ? Les possibilités lui sont de plus en plus restreintes.





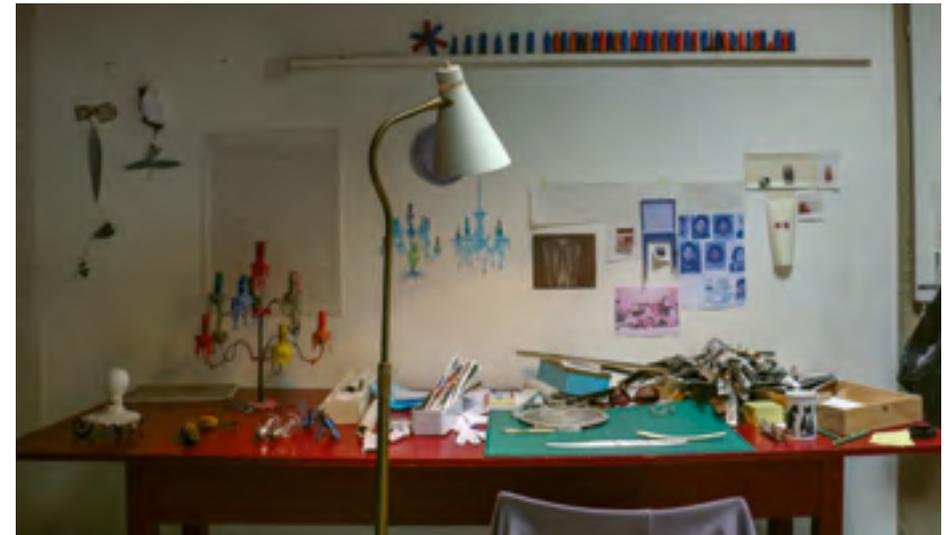
C'est pourquoi, obtenir le prix de la Sarrazine représente un véritable privilège, puisqu'il permet de disposer non seulement d'un grand espace, mais aussi d'un cadre exceptionnel, d'une période relativement longue, et d'un soutien financier qui permettent de se consacrer uniquement à l'art.

Dès mon arrivée à La Sarrazine, mon premier geste a été de fabriquer un calendrier sur une très grande feuille, que j'ai accroché dans un coin de l'atelier. Cela me permettait de me faire une idée de ce que représentaient les deux cent quarante-cinq jours et des poussières qui m'étaient offerts. Cela m'a aidée à profiter au mieux de chaque instant qui m'était donné dans cet endroit : recherche, expérimentation, écriture, connaissance de la région, de son histoire, et aussi échanges avec les habitants.

J'avais emporté dans mes bagages quelques embryons de projets que je pensais réaliser à Lauris. Mais c'était sans compter la magie du lieu, de l'atelier, et l'imagination débordante de la nature, aussi bien sur le plan visuel qu'auditif. Je me souviens d'une chry-

salide beige par terre, en train d'agoniser. Au moment où je la croyais morte, elle s'est débattue. Quelques secondes plus tard, j'ai vu sortir de cette carapace une cigale verte comme je n'en avais jamais vue nulle part ailleurs une fin d'après-midi d'automne ; de mes nombreuses tentatives de filmer des herbes hautes balayées par le mistral et dévoilant en quelques instants furtifs la montagne Sainte-Victoire.

Quand l'envie me prenait, je passais des nuits entières dans l'atelier à expérimenter des travaux en cire coulée ou à l'encre de Chine, en écoutant *Outside the Dream* de Tony Conrad & Faust ou des poèmes avant-gardistes sur Uburadio. D'un point de vue culturel, je garde en mémoire une conférence d'Axel Kahn au château de Lourmarin et plusieurs visites de l'atelier de Paul Cézanne. Je me souviens de l'odeur de térébenthine qui embaumait cet espace, et de la blouse du peintre accrochée au mur. Je me souviens que je faisais des inspirations afin de capter le génie de ce lieu. Je me souviens des discussions à la table



*La table de travail de l'artiste à La Sarrazine.*

en pierre avec les personnes qui sont venues à La Sarrazine. Tout près de là se trouvait un bassin avec une amphore couchée à son bord.

Lorsque la résidence a pris fin, j'avais plusieurs projets dont certains n'étaient pas du tout achevés ; ainsi, de les réaliser en Suisse fut pour moi une manière de prolonger ce temps.

Cinq ans plus tard, je peux dire que cette résidence m'a ouvert bien des portes dans ma manière de réaliser des projets artistiques, autrement dit d'oser m'aventurer dans des travaux expérimentaux, sans craindre de rater et de recommencer.

## Sur la piste de l'inspiration

Simon Guélat,

lauréat du Prix La Sarrazine 2019

➤ Cela faisait plus de dix ans que je vivais à Paris lorsque la résidence à La Sarrazine m'a été octroyée en 2019. Sept mois loin du brouhaha de la ville pour me concentrer sur mes projets d'écriture de cinéma. Comédien de formation, j'ai toujours pu, bon an mal an, enchaîner les créations, de sorte qu'il me restait peu d'espace pour me concentrer sur mes propres projets, en réalisation cinématographique.

Ce long séjour dans cet endroit magique au pied du Luberon m'a donné le temps précieux nécessaire à l'émergence d'idées nouvelles. Luxe de pouvoir aussi se perdre un peu. J'ai l'impression d'avoir pu nourrir mon imaginaire, notamment par la lecture de nombreux ouvrages, et de cette source jaillissent encore des pistes d'inspiration. Hermann Hesse, Cesare Pavese, André Gide, Elsa Morante, entre autres, ont été mes compagnons. Cette résidence est arrivée à un moment un peu particulier de ma vie, où je sortais d'une longue relation, toujours hanté par le fantôme d'un grand amour. J'ai d'abord eu peur que la solitude tant recherchée ne se transforme en cauche-

mar de tétanie. Il y a donc eu une première phase introspective, où l'inspiration peinait à arriver. Puis, des lectures, des pensées, des mots m'ont aidé à dépasser cet état. « Je viendrai comme un voleur, et tu ne sauras pas à quelle heure je viendrai sur toi ». Ces mots sont tirés de l'Apocalypse, lecture un peu impressionnante, mais dans laquelle j'ai vu un clin d'œil. Il est question dans cette citation de la venue « divine », mais je faisais un parallèle avec l'inspiration.

Il s'agissait de garder la confiance, celle-ci viendrait peut-être lorsque je ne m'y attendrais pas. « Comme un voleur », c'est devenu le titre du court-métrage que j'ai écrit sur place. Je me suis inspiré de la situation que je vivais : un jeune auteur en résidence, d'abord refermé sur lui-même et ses peines de cœur, qui petit à petit s'ouvre au monde qui l'entoure. D'autres mots, ceux de Clément Rosset dans son essai « Loin de moi », m'ont aussi permis d'avancer dans ce processus de résidence. Ils m'enjoignaient à laisser la connaissance de soi de côté, parce que cette quête y est décrite comme inutile et inappétissante. « Qui souvent s'examine

n'avance guère dans la connaissance de lui-même. Et moins on se connaît, mieux on se porte ». Ce philosophe, s'inspirant de Hume et de ses doutes, nous explique que si le « moi » existe, tout d'abord il est impossible de le cerner, mais encore, il ne serait constitué que des rencontres et des interactions avec les autres et ce qui nous environne.

On n'existe que par les autres. Il n'y aurait donc pas de moi profond, fermé sur lui-même. On se construit avec les autres, en réaction. Cette thèse, je trouve, allège d'un poids, celui, très puissant dans notre société, du « connais-toi toi-même », cette injonction au retour sur soi. Peut-être que le chemin se trouve dans un aller-retour, mais du moins, après une longue période très préoccupée par mes sentiments, ces mots m'ont aidé à ouvrir mon regard et considérer ce qui se passait autour de moi. L'inspiration était peut-être là. Pas (ou pas seulement) au fond de moi, mais tout autour. Le film que j'ai écrit s'est inspiré de cette pensée. Les personnes que je rencontrais sont devenues la source de mon écriture. Les personnages me venaient en écho avec celles et

**” Ce long séjour dans cet endroit magique  
au pied du Luberon m’a donné le temps précieux  
nécessaire à l’émergence d’idées nouvelles ”**

ceux qui m’entouraient. Je les trahissais, puisque je n’étais pas strictement fidèle à leurs propos, mais je m’emparais (comme un voleur) de morceaux de leurs histoires, et leur voix (qui trottait dans ma tête) m’aidait à leur trouver une manière de s’exprimer. Cela était pour moi une toute nouvelle manière d’écrire.

Mes précédentes fictions n’avaient pas ce raccrochement au réel. Je m’inspirais davantage de mes lectures et de mes souvenirs. Ma méthode de travail changeait, désormais sur un fil entre fiction et documentaire.

C’était la fin de l’été. Je n’avais peut-être pas écrit autant que je l’aurais souhaité, mais je repartais avec un scénario de court-métrage très différent des précédents. De manière plus générale, cette expérience loin de la ville m’a tellement marqué qu’aujourd’hui je vis en Ardèche, avec le projet de créer un lieu capable d’accueillir d’autres artistes en résidence...



# LA SARRAZINE RÉNOVATION

## Une opération lourde à cœur ouvert

François Lagoutte,  
maître d'oeuvre à Cadenet

➤ Il aura fallu que la Fondation culturelle Anne Bloch-Schoch me fasse l'honneur de participer à la rénovation de La Sarrazine en tant que maître d'œuvre pour que je découvre ce lieu magique, destiné à l'accueil d'artistes suisses. Pour qui connaissait cette propriété avant le début des travaux, l'endroit était rempli de meubles, de poteries, d'anciens matériels agricoles, de cailloux, de toutes sortes d'oiseaux, de chats et autres figurines en céramique, de bibelots et souvenirs divers accumulés là par Anne et Robert Bloch pendant plus d'un demi-siècle, sans compter, en extérieur, maintes œuvres d'art disposées entre pinède et oliviers.

Le bâti comportait deux corps de bâtiments :

### Un corps principal, lui-même divisé en deux parties :

- le logement, ancienne résidence de Mme et M. Bloch-Schoch, appelé *maison des artistes* suivant sa nouvelle vocation depuis 2013, avec une cour fermée au sud et, à l'opposé, un grand toit percé d'une courette dans laquelle poussait un chêne. Son rez-de-chaussée comportait deux petites pièces et deux caves voûtées donnant sur la cour sud, tandis qu'à

l'arrière se trouvaient une vaste pièce servant d'atelier pour les artistes, un couloir et une chaufferie ; l'étage comptait deux chambres, un local allongé faisant office de bibliothèque ainsi qu'une mezzanine sur laquelle se logeait une salle de bains exigüe.



- une petite annexe, adossée à l'ouest, dite *maison du chat*, avec une cuisinette et une mezzanine, qui servait de lieux d'accueil pour les membres de la Fondation Anne et Robert Bloch établie à Delémont.

### Une annexe à l'est du terrain,

dite *maison bleue*, avec un garage au niveau inférieur et un studio en-dessus, mais sans communication entre ces deux étages. Cette maison secondaire était à la disposition des membres du conseil de la Fondation culturelle Anne Bloch-Schoch de Zurich.



François Lagoutte, architecte et dessinateur...



Cependant, le temps a fait son œuvre. Les locaux étaient devenus mal commodes et ne répondaient plus vraiment aux normes :

Pour **la maison des artistes** : Le système de chauffage au fuel, malodorant, se trouvait à proximité de l'atelier de travail, sombre et humide.



Les escaliers de circulation étaient étroits et souvent abrupts. Les installations sanitaires s'avéraient désuètes et insuffisamment équipées. Dans la courrette arrière, le chêne



poussait ses racines sous les carrelages. Une cuisine avait été aménagée dans l'une des caves voûtées et il fallait sortir du bâtiment pour arriver dans la pièce dévolue aux repas.

La deuxième cave voûtée ne communiquait elle aussi avec le reste du bâtiment que par l'extérieur, via la cour sud.

Au milieu de celle-ci, un escalier avait été accolé à la façade pour permettre un accès direct à la bibliothèque.



Des menuiseries avaient été installées en PVC blanc qui dénaturait le charme de l'ancien. Enfin, toute l'installation électrique, les conduites d'eau chaude et d'eau froide, les canalisations et le chauffage étaient à rénover.

## ” Les locaux étaient devenus mal commodes et ne répondaient plus vraiment aux normes...”

Pour **la maison du chat**: Le séjour était minuscule, avec une différence de niveau très inconfortable ; l'accès à la chambre, aménagée en mezzanine, avait un escalier très raide.

Pour **la maison bleue**: la capacité d'accueil était trop restreinte et son aspect extérieur n'était pas en relation avec le charme de la maison principale en pierres apparentes.

De manière générale, les différences de niveaux entre locaux étaient impossibles à gérer autrement qu'en prenant des décisions radicales et courageuses à propos de l'architecture, tant pour les intérieurs que

pour les extérieurs : démolir les voûtes, les escaliers, divers murs et planchers ; refaire les toitures pour les assainir et mieux les isoler. Du reste, comme souvent lorsqu'on intervient sur de l'ancien, l'on découvre des murs mal fondés, des constructions non conformes à la nature du sol ; il a fallu de ce fait recourir à un ingénieur béton pour définir les ouvrages à réaliser à cet égard.

Le parti architectural choisi par le maître d'ouvrage a donc été défini en conséquence :

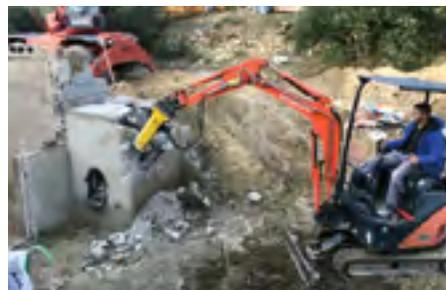
Pour **les aménagements extérieurs**: Améliorer les chemins, afin de permettre l'installation d'un stationnement des véhicules sous

ombrage et d'accéder à l'arrière de la maison principale pour les travaux et l'entretien des jardins du côté nord. Mise aux normes de l'assainissement individuel. Equipement en eau de la ville et raccordement à l'eau du Canal de Provence pour l'arrosage, abandonnant un vieux système de forage.

Pour **la maison des artistes** (maison principale) : Abaisser les murs de la cour sud pour donner de la vue sur les jardins et les environs. Démolir l'escalier extérieur, changer et modifier les ouvertures. Relier tous les espaces intérieurs, du côté sud, pour aménager un espace de jour le plus grand possible, avec cuisine intégrée. Créer une nouvelle

cage d'escalier pour communication plus fluide avec le local devant servir d'atelier et avec les deux chambres de l'étage, à doter chacune de leur salle de bains. Dans le couloir d'étage, inclure un espace pour bibliothèque, ainsi qu'une mezzanine s'ouvrant sur l'atelier, avec liaison, en contrebas, vers un espace bureau et cet atelier. Du côté nord, aménager l'atelier en améliorant son éclairage naturel et en lui adjoignant, par communication au travers d'une baie vitrée, un espace ouvert sur l'extérieur pour travaux de sculpture ou autres activités génératrices de poussière.

Grand chantier, gros engins...



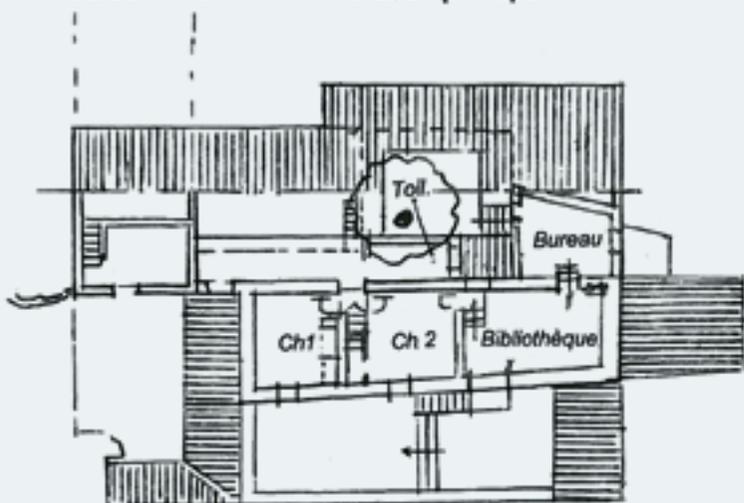
Le côté nord, restructuré de fond en comble...



# La Sarrazine PLANS

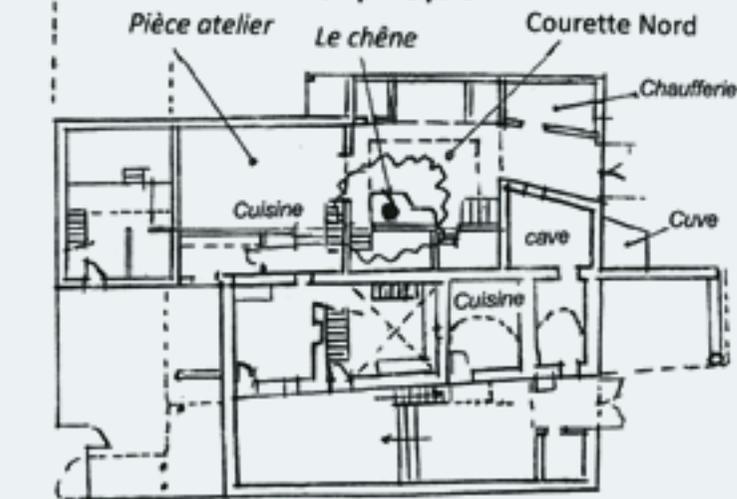
## ETAT ACTUEL

Maison du chat Maison principale



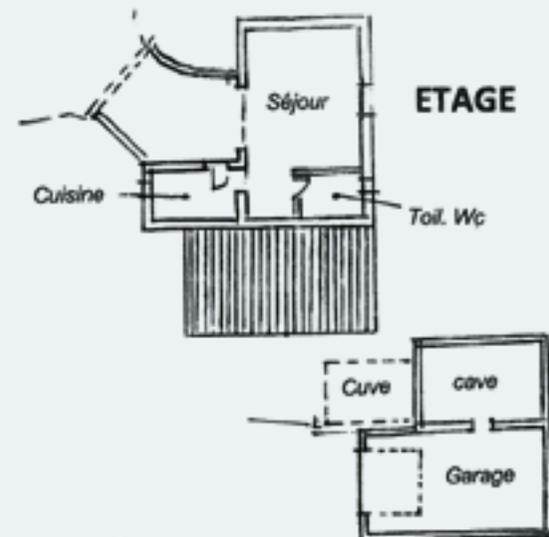
ETAGE

Maison du chat Maison principale

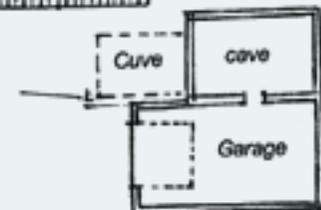


REZ DE CHAUSSEE

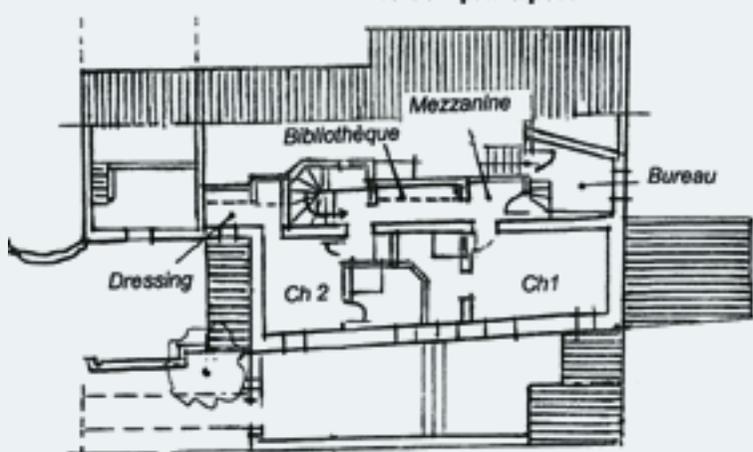
Maison Bleue



ETAGE

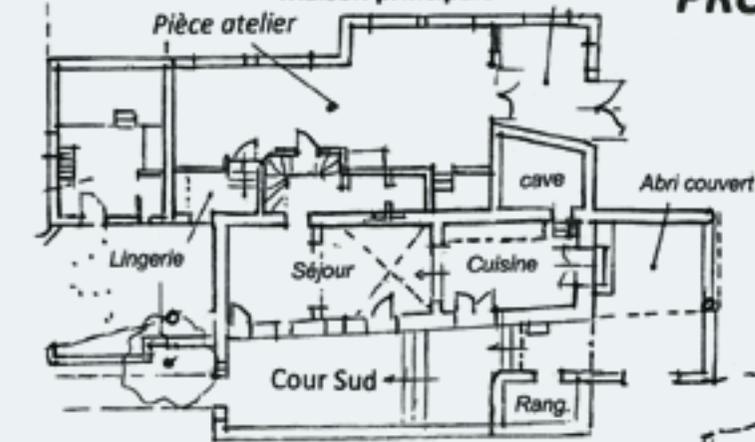


Maison du chat Maison principale



ETAGE

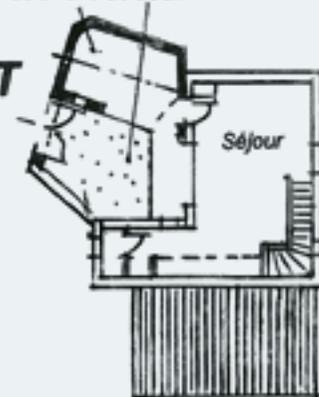
Maison du chat Maison principale Atelier 2



REZ DE CHAUSSEE

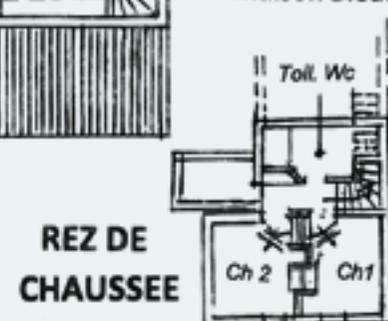
## PROJET

extension  
abri couvert et cour



ETAGE

Maison Bleue



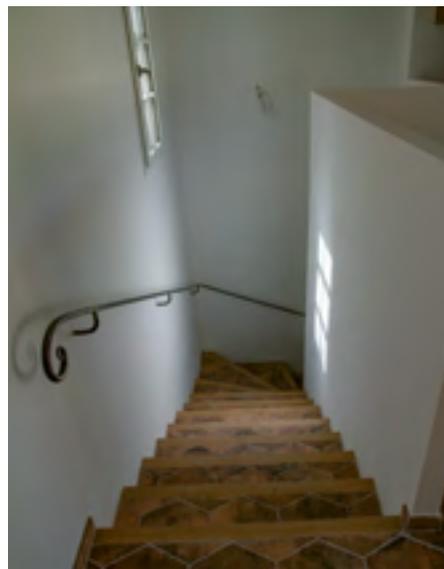
REZ DE CHAUSSEE

En pages 35-40 et 43-44, photographies, par Mme Christiane Lagoutte, des lieux après rénovation.



A l'intérieur, laisser les vieux murs en pierre apparente pour garder la rusticité des lieux, les autres murs devant être peints en blanc, comme les plafonds, de manière telle que chacun puisse s'accaparer ces lieux sans que la décoration intérieure soit imposante.

Pour **la maison du chat**: Affecter ce volume, sans trop y toucher, à des espaces de rangement pour le matériel d'entretien du jardin, en lieu et place de ceux qui se trouvaient dans le garage de la maison bleue.



Démolir de vieux toits et grillages pour aménager une cour de service nette et pratique.

Pour **la maison bleue**: A l'intérieur, créer un escalier reliant les deux niveaux, la partie haute étant destinée à devenir le séjour cuisine et la partie basse devant recevoir deux chambres (à la place du garage) et une salle de bains (à la place de la cave).

A l'extérieur, construire en maçonnerie de pierre une cour fermée, avec portail accom-

pagné d'un abri couvert, pour donner plus d'intimité aux occupants occasionnels de cette maison et ne pas gêner les artistes résidant, à proximité, dans la maison principale. Entre maison bleue et maison principale, aménager un espace de jardin planté pour accentuer l'indépendance des deux lieux de vie et renforcer le paysage.

L'ensemble de ce projet a été réalisé entre août 2019 et mai 2022, durant une période qui aura été singulièrement compliquée par la pandémie, avec des interruptions imposées par le confinement ou par l'absence d'artisans malades. Le maître d'ouvrage n'ayant guère pu, pour ces mêmes raisons sanitaires, venir de Suisse effectuer des visites régulières du chantier, j'ai assumé la responsabilité de ces travaux et des neuf corps d'état mobilisés, Mme Brigitte Cirilli s'occupant quant à elle des questions liées aux réseaux (électricité, alarme, eau) et au mobilier.



” Il me tient à cœur de souligner la qualité de la collaboration que j’ai pu avoir avec le maître d’ouvrage, même si elle s’est faite en bonne partie par courrier électronique compte tenu des circonstances sanitaires. MM. Peter Mattli, Robert Köppel et Georg Mattli, agissant au nom de la Fondation culturelle Anne Bloch-Schoch, m’ont été d’un grand soutien pour les choix à faire et par leurs encouragements constants. Avec eux, les options esthétiques, techniques et financières ont été discutées, débattues, évaluées, dans un souci d’économie mais toujours avec la perspective de rendre durablement ces lieux agréables à vivre et faciles à entretenir.

Je suis fier de cet ouvrage et heureux de pouvoir le remettre à qui de droit au moment où je compte bien prendre ma vraie retraite pour m’adonner à l’aquarelle, mon autre passion après l’architecture... ”











## Les intervenants pour les travaux de rénovation de La Sarrazine (2019-2022)

---

### Maître d'ouvrage :

**Fondation culturelle Anne Bloch-Schoch**, Zurich (Suisse)

Plans d'état des lieux : **Fabrizio Massoni**, architecte DPLG, Cadenet

Plan topographique partiel : **Vincent Dupin et Jean Pierre Richaud**, géomètres-experts, Pertuis

Etude et plans des structures en béton armé : **Ingénierie 84**, Cavailon

Dossiers de demande de permis de construire : **Manuel Canas**, architecte DPLG, Pertuis / **François Lagoutte**, maître d'œuvre en bâtiment, Cadenet.

Maître d'œuvre, conception et réalisation : **François Lagoutte**, maître d'œuvre en bâtiment, Cadenet.

---

### Entreprises :

Terrassement, gros œuvre, charpente, isolation, cloison, plâtre : **Constructions du Soleil**, Cadenet

Menuiserie intérieures et extérieures : **Eurl Menuiserie Imbert**, Villelaure

Plomberie, sanitaire, zinguerie : **Ets Jimmy Eratostene**, Cadenet

Electricité : **ACME Claude Pradel**, Lourmarin

Climatisation : **Pertuis Froid**, Pertuis

Ferronnerie : **Luberon ferronnerie Théo Pinto Delas**, Lauris

Carrelage, faïence : **DTS Concept**, Puyvert

Peinture : **Sarl Abela**, Cadenet

Cuisines : **Roussel cuisines**, Pertuis.

---

# Un défi pour le propriétaire : la gestion à distance

Robert Köppel et Peter Mattli,  
au nom de la Fondation Anne Bloch-Schoch à Zurich

► L'attrance d'Anne et Robert Bloch-Schoch pour la France, tout particulièrement pour la Provence, les a conduits à acquérir en 1959 une propriété sur territoire de la commune de Lauris, au pied du Luberon. De suite, elle et lui se sont mis à l'ouvrage pour redonner vie au terrain, qui était en friche, et à la bâtisse qui s'y trouvait à l'abandon. Ce fut un travail de longue haleine, mené en couple, avec l'aide de forces locales au besoin. Il suffit de rappeler quelques

jalons de ce chantier pour en mesurer l'ampleur : dès 1959, aménagement du chemin et du portail d'accès, assainissement de la toiture et agencement de la cour d'entrée ; de 1960 à 1968, réfection des crépis, construction sur le flanc nord d'une adjonction pour servir d'atelier, installation progressive d'éléments de confort à l'intérieur, plantation, aux abords, de vigne ainsi que de nouveaux oliviers en remplacement de ceux que le gel rigoureux en février 1956

avait détruits ; en 1973, arrivée de l'eau courante ; en 1990, raccordement aux réseaux d'électricité et de téléphone. C'est assez dire, tout à la fois, la sobriété des conditions de vie auxquelles le couple Bloch-Schoch se pliait dans son coin de paradis provençal, baptisé La Sarrazine, et la persévérance qu'il mit à les améliorer. Il faut de plus considérer sa ténacité pour mener de front ses activités professionnelles, à la tête d'une entreprise d'arts graphiques à Zurich, et son projet provençal : on oublie trop facilement aujourd'hui qu'il n'y avait pas encore, dans les années 1960, de lignes ferroviaires à grande vitesse ni même de liaison autoroutière continue, ce qui faisait des déplacements entre Zurich et Lauris, dans un sens comme dans l'autre, un long périple souvent ponctué d'imprévus.

En 1979, Robert Bloch décida de mettre fin aux activités de l'entreprise dont il avait tenu les rênes pendant trente-sept ans et de prendre une retraite anticipée. Il lui fut ainsi possible, ainsi qu'à son épouse, de résider plus souvent à Lauris et d'y intensifier donc la mise en valeur de la propriété. En 1991, toutefois, se manifestèrent les premiers

*La bastide dans son état de 1959, quand elle fut acquise par le couple Bloch.*





signes d'un cancer contre lequel il luttera vaillamment pendant plus de trois ans, tout en prenant les dispositions utiles pour l'avenir.

C'est dans ce contexte, en particulier, que la FARB fut créée à Delémont et que le parti fut pris de destiner un jour La Sarrazine à l'accueil d'artistes. Robert Bloch s'éteignit le 11 septembre 1994.

Anne Bloch-Schoch eut à cœur de poursuivre l'œuvre entreprise avec son défunt mari. Elle procéda notamment à l'achat d'une portion de terrain supplémentaire, au nord de La Sarrazine, pour y faire aménager un espace de verdure et de land-art propre au délasserment ou à la méditation. Années après années, elle passa les belles saisons d'avril à novembre dans sa résidence de Provence, qu'elle entretint avec bonheur en s'assurant diverses aides du cru, particulièrement précieuses pendant ses périodes de séjour hivernal à Zurich ou ailleurs. Lauris était pour elle plus qu'un lieu de villégiature : elle y recevait ses amis de Suisse et d'ailleurs, s'y forgeait de nouvelles connaissances et amitiés, s'intéressait aussi à la vie locale jusqu'à consentir, en 1999, une importante donation pour permettre à la Municipalité de rénover et d'aménager, dans la partie basse du château de Lauris, des

locaux dédiés principalement aux activités culturelles.

A mesure du temps qui passait, Anne Bloch-Schoch voua de plus en plus d'attention à l'avenir de La Sarrazine, un avenir culturel, comme prévu déjà du vivant de son mari. En 2004, elle institua en ce sens la Fondation Anne Bloch-Schoch, à Zurich, qu'elle désigna comme légataire universelle. Atteinte bientôt d'un mal analogue à celui qui avait emporté son époux, elle constitua en 2011 une association locale, « Les Amis de La Sarrazine », avec pour but d'administrer la propriété en appui des membres du conseil de la Fondation basée à Zurich. Anne Bloch-Schoch ne put guère considérer le développement de cette association puisqu'elle décéda le 21 juillet 2012. Le comité de l'association était composé de M. Marc Netter en tant que président, de Mmes Edith Sbahi, Andrée Pic, Andrée Fosty, Hélène Dano Vanneyre, ainsi que de deux représentants de la Fondation Anne-Bloch Schoch de Zurich, MM. Peter Mattli (caissier) et Manuel Weber. Lorsqu'il apparut à M. Netter, d'emblée ou presque, que l'activité des « Amis de

La Sarrazine » devait se concentrer sur les questions d'entretien de la propriété, sans responsabilités dans les choix culturels, il céda la présidence, qui fut reprise par Mme Hélène Dano Vanneyre. Celle-ci mena les

affaires de l'association avec entrain et diligence jusqu'en 2016, quand il s'avéra que le renouvellement des membres devenait difficile. L'association prit alors le parti de se dissoudre, ce qui fut chose faite en 2017

après que l'administration de la propriété ait pu être confiée à une nouvelle gérante, professionnelle, en la personne de Mme Brigitte Cirilli. Les membres du conseil de la Fondation Anne Bloch-Schoch, auxquels se joignent ceux de la FARB, profitent de ces lignes pour exprimer toute leur gratitude aux anciens membres de cette association, en particulier à Mme Dano Vanneyre qui ne ménagea ni ses peines ni son temps pour cette cause.

Après le décès de Mme Bloch et selon son vœu, La Sarrazine accueillit des artistes dès 2013. Leurs séjours se révélèrent fructueux au plan culturel, ainsi qu'en témoignent dans ce Cahier les considérations de Mme la présidente de la FARB et les témoignages demandés à quelques-uns des bénéficiaires de séjours culturels. Force fut cependant de constater bientôt que l'intérieur de la propriété n'offrait pas les conditions optimales pour une activité artistique, en particulier pour la pratique des beaux-arts; des espaces de résidence et de circulation souvent trop étroits, un éclairage naturel insuffisant dans l'atelier, la présence, ressentie

parfois comme pesante, de nombreux objets anciens laissés par Mme Bloch dans les armoires et tiroirs, voilà qui pouvait constituer autant de gênes pour les résidents. Aussi les membres de la Fondation Anne Bloch-Schoch prirent-ils bientôt le parti, en étroite concertation avec leurs collègues de la FARB, d'entreprendre une rénovation fondamentale de la propriété, dans le but d'honorer clairement et franchement les dernières volontés de la fondatrice plutôt que de figer les lieux dans son souvenir.

Encore s'agissait-il de trouver un architecte qui soit en mesure de planifier une telle intervention, d'obtenir les permis requis en pareils cas et de mener à bien les travaux. Après diverses consultations et sur recommandation de Mme Cirilli, le choix se porta sur un maître d'œuvre expérimenté, M. François Lagoutte, de Cadenet.

En tant que propriétaire de La Sarrazine, la Fondation Anne Bloch-Schoch assumait dès lors le rôle de maître d'ouvrage. Elle désigna en son sein trois personnes plus particulièrement responsables du suivi des travaux,



MM. Peter Mattli, Georg Mattli et Robert Köppel. Tous trois se rendirent à Lauris à propos de ce chantier, en septembre 2019 ; il s'agissait pour ce premier déplacement de prendre les décisions nécessaires au dépôt de la demande de permis, de sélectionner les artisans susceptibles d'intervenir et d'attribuer les travaux initiaux.

Quelques mois plus tard éclatait la pandémie liée au COVID. Du coup, et pour pratiquement deux années consécutives, il ne fut plus guère possible de communiquer avec M. François Lagoutte, plaque tournante du chantier, que par messagerie électronique. C'est principalement M. Peter Mattli qui s'occupa d'examiner toutes les esquisses et propositions de l'architecte. Entre eux deux, des centaines de courriels seront échangés. De la sorte, le maître d'ouvrage fut régulièrement informé de l'avancement des travaux, en particulier par les procès-verbaux d'entretien hebdomadaire entre le maître d'œuvre et les artisans.

C'est en septembre 2020 que le projet entra dans sa phase de réalisation concrète,

avec son lot de surprises bien propres à la rénovation d'une aussi vieille bâtisse. L'une des difficultés majeures, évoquée ici à titre d'exemple, concerna la façade nord, à l'arrière de la maison principale. En enlevant le sol de l'atelier pour mettre à niveau les surfaces du futur lieu de travail destiné aux artistes, il apparut que l'eau s'écoulait de la pente du terrain dans l'immeuble même. Le mur que le couple Bloch avait construit n'avait pas de vraies fondations ni d'étanchéification. Il fallut en conséquence abattre tout ce mur et implanter de solides fondements pour le reconstruire à neuf.

A partir d'août 2021, il s'avéra de nouveau possible de se rendre de Suisse en France. Pour la première fois, le maître d'ouvrage put prendre sur place la mesure des progrès et de la qualité des travaux réalisés en une année. A quelques détails près, qu'il fut possible d'ajuster, il put se montrer pleinement convaincu : les travaux concernant la maison principale étaient bien avancés, voire proches de leur terme, tandis que la restructuration de la dépendance, dite « maison bleue » du temps de Mme Bloch, avait

bien commencé, du moins pour l'extérieur. Le gros œuvre, pour l'essentiel, était achevé à fin 2021.

Conformément aux traditions provençales, une fête de clôture, réunissant les divers corps de métiers, fut organisée sur place en janvier 2022, avec un vrai succès. Nous avons pu constater à cette occasion que les artisans engagés par M. François Lagoutte se connaissaient bien et avaient souvent collaboré auparavant sur d'autres chantiers. Il nous a en outre été bien agréable de constater qu'un représentant de l'autorité municipale s'était joint à la manifestation. Celle-ci connut une belle réussite, dont les participants se souviendront assurément pour longtemps.

”

*Nous tenons à exprimer ici, pour conclure, et au nom du maître de l'ouvrage, toute notre gratitude à l'égard de M. François Lagoutte, qui sut concevoir et conduire les travaux de manière aussi compétente qu'inlassable, malgré les circonstances plus que particulières de ce chantier ; nous n'aurions vraiment pas pu trouver quelqu'un de meilleur et plus loyal. Merci aussi, bien chaleureusement, à notre gérante sur place, Mme Brigitte Cirilli, ainsi qu'à tous les autres intervenants, y compris une délégation féminine de la FARB qui nous aida, au printemps 2022, au choix du nouveau mobilier. Nous sommes fiers de pouvoir mettre à disposition des futurs artistes résidents, à partir de 2023, une propriété entièrement rénovée, bien propre sans doute à garantir la volonté testamentaire des époux Bloch-Schoch. ”*

A large, semi-transparent grey 'X' is centered on the page. In the upper right corner, there are five thin, parallel white diagonal lines sloping downwards from left to right.

LA FARB

# Rapport d'activité 2018

## Conseil de fondation

En 2018, le Conseil de fondation a tenu sept séances, dans la composition suivante :

- M. Pierre Boillat, Delémont (président) ;
- M. Michel Hauser, Porrentruy (vice-président) ;
- Mme Carole Zuber, Courroux (trésorière) ;
- Mme Elisabeth Fornerod, Delémont (représentante de la Ville de Delémont) ;
- Mme Christine Salvadé, Porrentruy (représentante de l'Etat jurassien) ;
- M. Pierre Lachat, Delémont (membre) ;
- M. Michel Probst, Coeuve (membre).

Mme Carole Zuber ayant fait part de sa démission en fin d'année en raison d'un surcroît d'obligations professionnelles, Mme Marianne Charreyre, de Delémont, a été nommée pour lui succéder à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 en tant que membre du Conseil et trésorière.

Le secrétariat du Conseil ainsi que l'administration de la Fondation ont été assumés par Mme Martine Schmassmann.

## Expositions dans la galerie

Les expositions suivantes ont été présentées dans la galerie de la FARB en 2018 :

- jusqu'au 7 janvier : peintures de Pierre Michel (1924-2009), « *Une facette méconnue de son œuvre* » ;
- du 19 janvier au 25 février : « *Un autre monde* », photographies en noir-blanc de Georges Basas ;
- du 9 mars au 15 avril : peintures et publications de Paul Viaccoz, « *La censure des messages* », en collaboration avec la Musée jurassien des arts de Moutier ;
- du 27 avril au 3 juin : peintures de Niklaus Manuel Güdel, « *Retour à la couleur – travaux récents* » ;
- du 15 au 17 juin : dessins de François Boucq (Festival Delémont'BD) ;
- du 29 juin au 5 août : peintures de Quèbatte, alias Georges Barth, sous le titre « *75% d'eau – si je comprends, je n'ai plus peur...* » ;
- du 10 août au 23 septembre : travaux de Claire Liengme (lauréate du Prix de La Sarrazine 2017) ;
- du 5 octobre au 18 novembre : peintures

« *Magie de la Renaissance* » de Florian Froehlich ;

- dès le 30 novembre : peintures de Liuba Kirova pour ses 50 ans d'activités artistiques et le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la FARB.

## Utilisation de l'auditorium

- 22 février : lecture-discussion avec Alexandre Voisard à propos de son roman « *Notre Dame des égarés* » et de son recueil « *Ajours* » ;
- 13 mars : concert de l'ensemble In & Out, avec Thierry Ravassard et la poétesse jurassienne Françoise Matthey, dans le cadre du prix Pierre Jean Jouve du Printemps des poètes ;
- Festival de Pâques en collaboration avec Musique des Lumières :
  - 21 mars : « *Laisser durer la nuit* » avec Lisandro Abadie et Monica Pustilnik ;
  - 23 mars : « *Lettres de Maurice Bavaud* » avec Robert Bouvier, Marie-Ophélie Gindrat et Gaele Lefèbvre ;
- 25 mars : Duo Froshhammer avec Félix et Julia ;
- 14 avril : conférence de Patrick Deville à propos de son roman « *Peste et choléra* » (en collaboration avec le Club littéraire jurassien) ;
- 22 mai : conférence de Diana Blome et Niklaus Manuel Güdel consacrée au lac Léman dans l'œuvre du peintre Ferdinand Hodler ;
- 30 mai : conférence de Philippe Simon au sujet des illustrations de monstres dans les publications de Rabelais ;
- 21 juin : table ronde autour de *La cinquième* saison, revue littéraire romande, avec Cédric Pignat, directeur littéraire, José Gsell, écrivain et Elodie Paupe, présidente du Cercle littéraire de la Société jurassienne d'Emulation (en collaboration avec ledit Cercle) ;
- 31 août : concert de sarod et cello, *folklore imaginaire*, par Olivier Nussbaum et Jacques Bouduban (vernissage de leur premier album) ;
- 12 septembre : lecture-discussion avec Amélie Plume au sujet de son ouvrage « *Un voile de coton* » ;

- 24 octobre : conférence-débat avec Ryoko Sekiguchi au sujet de la catastrophe nucléaire de Fukushima (en collaboration avec le Club littéraire jurassien).

De plus, durant l'année, l'auditorium a été mis à disposition de divers organismes culturels et autres groupements locaux et régionaux, à quelques reprises, pour l'organisation de rencontres ou auditions.

### Aides financières

De même que l'année précédente, le Conseil de fondation, en 2018, a consacré une importante part des moyens financiers dont il dispose à l'animation de la galerie et de l'auditorium, mais il a pu continuer son soutien en faveur de l'activité culturelle jurassienne. C'est ainsi que vingt-trois projets de genres différents, retenus parmi une cinquantaine de requêtes, ont bénéficié durant l'année sous revue d'un appui financier de la part de la FARB, pour un montant total de 20'000 francs.

### Bourse Anne et Robert Bloch

La 13<sup>ème</sup> Bourse de perfectionnement professionnel pour jeunes artistes jurassien(ne)s a

été attribuée, après mise au concours, à M. Tommy Cattin, danseur-chorégraphe de Courroux, pour l'aider à financer ses études de Master auprès d'une compagnie professionnelle au Danemark, dans le cadre d'un programme en lien avec la Northern School of Contemporary Dance de Leeds (GB). Dotée d'un montant de 15'000 francs, cette Bourse lui a été remise le 1<sup>er</sup> décembre 2018; à cette occasion, le lauréat a proposé une première performance, dans l'auditorium, puis une seconde lors de la cérémonie officielle du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la FARB qui a suivi le jour même.

### Prix « La Sarrazine »

Mme Nicole Schmoelzer, artiste aquarelliste de Pratteln (BL), a séjourné à Lauris de mars à octobre 2018 en tant que lauréate du Prix La Sarrazine qui lui avait été attribué en 2017. Elle présentera son travail durant l'été 2019 dans la galerie de la FARB.

Ce Prix a été remis au concours, en avril 2018, pour l'année 2019. Après examen des dossiers de candidature, le Conseil de la FARB l'a octroyé à M. Simon Guélat, cinéaste de Porrentruy, résidant à Paris, qui séjournera à

Lauris du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2019 pour se consacrer à l'écriture d'un long métrage.

### Festivités du 25<sup>ème</sup> anniversaire

A l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, la FARB a mis à l'honneur les anciens lauréats de sa Bourse de perfectionnement pour jeunes artistes jurassiens :

- 2 février : soirée théâtre avec Jordane Veya (lauréat en 2009) et ses élèves de l'Ecole de culture générale, qui ont présenté « *Instructions générales* », trois courtes pièces comiques et absurdes, suivie d'une performance de Pablo Jakob (lauréat en 2014) avec un texte de sa composition ;
- 3 novembre : récital par la soprano Léonie Renaud (lauréate en 2012) et le pianiste Nicolas Farine (1<sup>er</sup> lauréat en 1997) ;
- 17 novembre : récital chant-piano avec Soma Staempfli (lauréate en 2016) et Ulysse Fueter ;
- 1<sup>er</sup> décembre : Nathan Stornetta (lauréat en 2013) a expliqué, enregistrements et images à l'appui, son travail de compositeur de musiques de films.

Les festivités officielles, rehaussées par un concert de Christiane Baume-Sanglard et Emile Sanglard puis une performance-lecture d'Anne Comte et Claudia Nuara, se sont déroulées les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre dans les locaux de la FARB, en parallèle au vernissage de l'exposition de Liuba Kirova, en présence de nombreux représentants d'organismes publics et privés ou autres invités.

### Divers

Le Conseil de fondation a poursuivi ses contacts réguliers avec la Kulturstiftung Anne Bloch-Schoch, établie à Zurich, sur les bases convenues du vivant et à l'initiative de Mme la cofondatrice. Une séance d'échanges a notamment été tenue à ce propos à Delémont, lors des festivités d'anniversaire de la Fondation.

Le Conseil s'est également occupé, comme antérieurement, de la gestion de l'immeuble abritant la galerie et l'auditorium de la FARB, ainsi que des deux appartements qui s'y trouvent.

# Rapport d'activité 2019

## Conseil de fondation

En 2019, le Conseil de fondation a tenu huit séances ordinaires et deux séances extraordinaires.

Après 18 années passées à la tête de la fondation, le président, M<sup>e</sup> Pierre Boillat, a donné sa démission, pour raison d'âge, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Pour lui succéder, le Conseil de fondation a nommé Mme Elisabeth Fornerod, membre du Conseil depuis 2013.

Mme Marianne Charreyre, nommée trésorière avec entrée en fonction au début de l'année 2019, n'a pu débiter son activité du fait que les comptes 2018 sont restés longtemps non bouclés; elle a dès lors préféré se retirer du Conseil dès le 30 septembre 2019. M<sup>e</sup> Emanuel Roschi, de Delémont, lui a succédé en tant que membre du Conseil avec charge de la trésorerie.

Ainsi, le Conseil, à fin 2019, se compose de :

- Mme Elisabeth Fornerod, Delémont (présidente);
- M. Michel Hauser, Porrentruy (vice-président);

- M. Emanuel Roschi, Delémont (trésorier);
- Mme Christine Salvadé, Porrentruy (représentante de l'Etat jurassien);
- M. Pierre Lachat, Delémont (membre);
- M. Michel Probst, Coeuvre (membre).

Le secrétariat du Conseil ainsi que l'administration de la Fondation sont assumés par Mme Martine Schmassmann.

Il a été officiellement pris congé du président sortant, M<sup>e</sup> Pierre Boillat, à l'occasion de la cérémonie annuelle de remise de la Bourse de perfectionnement professionnel, le 3 décembre, en présence d'un nombreux public, dont un représentant de la Kulturstiftung de Zurich. Mme Elisabeth Fornerod a rendu hommage à M<sup>e</sup> Boillat en retraçant son parcours engagé au service de la FARB et, partant, de la promotion culturelle dans le Jura.

## Expositions dans la galerie

Les expositions suivantes ont été présentées dans la galerie de la FARB en 2019 :

- jusqu'au 6 janvier : peintures de Liuba Kirova;
- du 18 janvier au 24 février : Georges Basas/Stéphane Montavon et Claude Gigon/Yolande Schneider, photographies et peintures en binôme;
- du 8 mars au 14 avril : Pierre-André Chapatte (PAC), peinture de « *Portraits* » avec une discussion publique le 9 avril, animée par Christine Salvadé (cheffe de l'Office de la Culture de la République et Canton du Jura);
- du 26 avril au 2 juin : « *Regarde la musique* » de Philo go, alias Philippe Gafner;
- du 14 au 16 juin: festival Delémont'BD, avec exposition au sujet de « *Petzi* »;
- du 21 juin au 11 août : « *Les Voyages* », dans le cadre de l'exposition rétrospective consacrée à Jean-François Comment, sur quatre sites jurassiens, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de l'artiste;
- du 16 août au 22 septembre : « *Aquarelles* », de Nicole Schmözler, lauréate du Prix de la Sarrazine 2018;

- du 4 octobre au 17 novembre : « *Démarche nature* », 52 aquarelles de Peter Anker inspirées du site de la Haute-Borne, avec conférence-discussion, le 30 octobre, animée par Nathalie Fleury, conservatrice du Musée jurassien de Delémont ;
- dès le 29 novembre : « *Ordalies* », photographies de Pierre Montavon accompagnées de textes de Chantal Calpe, avec une visite commentée le 10 décembre.

### Utilisation de l'auditorium

La FARB a organisé les manifestations suivantes dans son auditorium :

- 18 janvier : « *Les classiques de la FARB* » avec Nathan Alexandre Zürcher, violoncelliste, accompagné par le pianiste Roger Duc ;
- 31 janvier : « *Vitraux contemporains de l'arc jurassien* », conférence de Valérie Sauterel et Camille Noverraz, du Vitro-centre de Romont (en collaboration avec la Société d'histoire de l'art en Suisse) ;
- 8 mars : « *Les classiques de la FARB* » avec Nathan Alexandre Zürcher, violoncelliste, en solo ;
- 15 mars : « *Petits extravagants du Grand siècle* », conférence de François Friche sur le thème de sa thèse de doctorat, « *Entre terre et ciel : romans comiques et mystère de l'Incarnation (1620-1660)* », (en collaboration avec le Cercle littéraire de la Société jurassienne d'Emulation) ;
- 27 et 30 mars : festival de Pâques avec « *Claire Vénus, Trois compositeurs soldats* » avec Lisandro Abadie, baryton-basse et Paul Suits, pianiste ; « *Nocturne* », sonate pour violon et piano de Brahms et César Franck, avec Philippe Villafranca, violon, Raphaël Colin, piano, et Antoinette Hurni, lecture de textes de Marcel Proust (en collaboration avec Musique des Lumières) ;
- 12 avril : récital de l'Ensemble In & Out avec Mélanie Bregant, accordéoniste, et Thierry Ravassard, pianiste, dans le cadre du Printemps de la poésie en Suisse romande ;
- 17 avril : conférence de Bernard Comment à propos de son dernier roman « *Neptune Avenue* » (en collaboration avec le Club littéraire jurassien) ;

- 26 avril : « *Les classiques de la FARB* » avec Nathan Alexandre Zürcher, violoncelliste, accompagné par Kaito Kobayashi, pianiste, et Haruna Mikumo, violoniste ;
- 24 mai : « *Cordes sensibles* », concert de violoncelle et guitare par Sébastien Singer et André Fischer ;
- 14 septembre : concert du Groupe Fou avec Christophe Meyer ;
- 26 octobre : musiques de films arrangées pour piano à 4 mains, par Yoko et Olivier Grimm ;
- 12 décembre : récital de piano et clarinette par Elena Vartikian et Antony Burkhard.

De plus, durant l'année, l'auditorium a été mis à disposition de divers organismes culturels et autres groupements locaux et régionaux, à quelques reprises, pour l'organisation de rencontres ou auditions.

### Aides financières

S'il consacre toujours une importante partie des moyens financiers dont il dispose à

l'animation de la galerie et de l'auditorium, le Conseil de la fondation a poursuivi son soutien à l'activité culturelle jurassienne. Quatorze projets de genres différents (publications et créations artistiques), retenus parmi une quarantaine de requêtes, ont ainsi bénéficié en 2019 d'un appui financier de la part de la FARB, pour un montant total de 16'500 francs.

### Bourse Anne et Robert Bloch

La quatorzième Bourse de perfectionnement professionnel pour jeunes artistes jurassien(ne)s a été attribuée, après mise au concours, à M. Nathan Alexandre Zürcher, violoncelliste, de Moutier, pour l'aider à financer deux Masters, le premier en pédagogie musicale auprès de la Haute Ecole de musique de Bâle, le second en concert dans la classe d'un maître violoncelliste de l'Académie de musique de Munich. Dotée d'un montant de 20'000 francs, cette Bourse a été remise à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les locaux de la FARB le 3 décembre 2019, au cours de laquelle le lauréat a proposé un concert avec des œuvres de sa création.

### **Prix « La Sarrazine »**

Du mois de mars au mois d'octobre 2019, M. Simon Guélat, comédien et cinéaste, de Bure, résidant à Paris, a séjourné à Lauris en tant que lauréat du Prix La Sarrazine qui lui avait été attribué en 2018. Il présentera son travail d'écriture et de vidéo lors d'une soirée à la FARB dans le courant de 2020 ou 2021.

Ce Prix n'a exceptionnellement pas été mis au concours pour l'année 2020, durant laquelle d'importants travaux de rénovation seront effectués à La Sarrazine et empêcheront le séjour d'artiste.

### **Divers**

Le Conseil de fondation a poursuivi ses contacts réguliers avec la Kulturstiftung Anne Bloch-Schoch, établie à Zurich, sur les bases convenues du vivant et à l'initiative de Mme la cofondatrice. Une séance d'échanges a notamment été tenue à ce propos en novembre à Delémont.

Le Conseil s'est également occupé, comme antérieurement, de la gestion de l'immeuble abritant la galerie et l'auditorium de la FARB,

ainsi que des deux appartements qui s'y trouvent. Durant l'année, la galerie a été entièrement repeinte, par deux fois, d'abord en mars puis à fin novembre. A l'avenir, les artistes seront invités à ne plus utiliser, pour l'accrochage, que les suspensions dont sont équipés les murs de la galerie.

Le site internet de la FARB est régulièrement visité, de même que la page facebook qui compte environ 400 abonnés.

# Rapport d'activité 2020

L'année 2020 a été marquée par la pandémie due au Coronavirus. A la mi-mars, le Conseil fédéral a ordonné le confinement d'une grande partie de la population ; c'est ainsi que les lieux culturels ont été fermés pour une durée de six semaines. A fin octobre, face à une deuxième vague du Covid, une nouvelle fermeture des lieux culturels a été prononcée, d'abord au niveau cantonal puis au niveau fédéral, pour le reste de l'année. Ainsi, de nombreux événements (expositions, concerts, conférences) ont dû être annulés ou du moins reportés à une date ultérieure. Les activités de la FARB n'ont évidemment pas échappé à ces restrictions sanitaires.

## Conseil de fondation

En 2020, le Conseil de fondation a tenu cinq séances ordinaires et, compte tenu des circonstances précitées, une séance par visio-conférence.

Il n'y a pas eu, en cours d'année, de changements au sein du Conseil. Celui-ci, à fin 2020, se composait donc de :

- Mme Elisabeth Fornerod, Delémont (présidente) ;

- M. Michel Hauser, Porrentruy (vice-président) ;
- M. Emanuel Roschi, Delémont (trésorier) ;
- Mme Christine Salvadé, Porrentruy (représentante de l'Etat jurassien) ;
- M. Pierre Lachat, Delémont (membre) ;
- M. Michel Probst, Coeuve (membre).

Le secrétariat du Conseil ainsi que l'administration de la Fondation ont été assumés par Mme Martine Schmassmann.

## Expositions dans la galerie

Les expositions suivantes ont été présentées dans la galerie de la FARB en 2020 :

- jusqu'au 5 janvier : photographies de Pierre Montavon avec textes de Chantal Calpe ;
- du 17 janvier au 1<sup>er</sup> mars : peintures de Tchivi (Pierre-André Chavanne) sur le thème de « *L'Eau* » ;
- du 6 mars au 26 juillet (avec fermeture du 20 mars au 12 juin) : créations de Willy Lobsiger sous le titre « *Archéologie virtuelle d'objets prétextes* » ;
- du 28 août au 27 septembre : gravures de Fritz Guggisberg ;

- dès le 9 octobre (avec fermeture dès le 25 octobre) : céramiques et broderies de Regula Hauser proposées sous l'appellation « *La lumière en filigrane* ».

Les autres manifestations qui étaient prévues (Festival *Delémont'bd*, expositions des œuvres de Noémie Gogniat, Jean-François Scalbert et Anne Sanglard) ont dû être annulées ou reportées.

## Utilisation de l'auditorium

Du fait des conditions sanitaires exceptionnelles durant l'année 2020, la FARB n'a pu organiser dans son auditorium qu'une faible partie des manifestations qu'elle avait prévues. Se sont donc déroulés :

- le 31 janvier : un concert de violoncelle et contrebasse, par David Britto et Orlando Theuler ;
- le 16 juin : un concert sur invitation, par le violoncelliste Nathan Alexandre Zürcher, dans un jardin de la Rue de Chêtré à Delémont ;
- le 3 septembre : une soirée consacrée à l'écrivain Jean-Paul Pellaton

(1920-2000) à l'occasion du centenaire de sa naissance, avec lecture de textes par Eve Mittempergher accompagnée au piano par Ulysse Fueter (manifestation organisée en collaboration avec la Bibliothèque cantonale jurassienne) ;

- le 20 septembre : un concert du Trio *Arcades* (Jeanne Freléchoux au violoncelle, Simon Stettler à la clarinette et Sebastian Tortosa au piano) ;
- le 9 octobre : un récital intitulé *Les Amazones*, hommage aux femmes compositrices du 19<sup>ème</sup> siècle, par Bénédicte Tauran, soprano, et Nina Uhari, pianiste.

De plus, durant l'année, l'auditorium a été mis à disposition de quelques organismes culturels et autres groupements locaux et régionaux pour l'organisation, dans le respect des mesures sanitaires, de rencontres ou auditions diverses. On notera ainsi la soirée en hommage à l'écrivaine Yvette Wagner, le 23 janvier, organisée par l'Association pour la promotion de la lecture (APL) avec lecture de textes par la comédienne Martine Corbat et l'accompagnement au piano par Emilien Tolck.

### **Aides financières**

S'il consacre toujours une importante partie des moyens financiers dont il dispose à l'animation de la galerie et de l'auditorium, le Conseil de la fondation a poursuivi son soutien à l'activité culturelle jurassienne. Dix-sept projets de genres différents (publications et créations artistiques), retenus parmi une cinquantaine de requêtes, ont ainsi bénéficié en 2020 d'un appui financier de la part de la FARB, pour un montant total de 19'050 francs.

### **Bourse Anne et Robert Bloch**

La Bourse de perfectionnement professionnel pour jeunes artistes jurassien(ne)s n'a pas été attribuée en 2020. Les dossiers de candidatures, au nombre de huit, ne répondaient pas aux critères posés lors de la mise au concours, pourtant analogue à celles des exercices précédents.

### **Prix « La Sarrazine »**

En raison des travaux de rénovation de la propriété appelée *La Sarrazine* à Lauris (sud de la France), le Prix n'a pas été attribué en

2020. Du reste, la pandémie a ralenti ces travaux au point que le Prix n'a pas pu être mis au concours non plus pour une résidence d'artiste en 2021.

### **Prix spécial Covid-19**

Dans le but de soutenir un jeune artiste durant la crise sanitaire, la FARB a décidé d'accorder une contribution particulière, sous forme d'un prix unique d'un montant de 10'000 francs, à Gaspar Narby, né à Porrentruy en 1996, compositeur de musique électronique en formation à Londres.

### **Divers**

Le Conseil de fondation a poursuivi – à distance en raison de la pandémie – ses contacts réguliers avec la Kulturstiftung Anne Bloch-Schoch, établie à Zurich, sur les bases convenues du vivant et à l'initiative de Mme la cofondatrice.

De Zurich aussi, un Jurassien expatrié, feu Jean-Pierre Chételat, a tenu à manifester son soutien à son pays d'origine en destinant à une institution culturelle du canton les dons versés à son décès. La FARB a ainsi reçu

avec reconnaissance la somme de 2'100 francs.

Le Conseil s'est occupé encore et toujours de la gestion de l'immeuble abritant la galerie et l'auditorium de la FARB, ainsi que des deux appartements qui s'y trouvent.

Le site internet de la FARB est régulièrement visité, de même que sa page facebook qui compte désormais plus de 500 abonnés.

# Rapport d'activité 2021

En 2021 presque autant que l'année précédente, la pandémie liée à la propagation du Coronavirus a marqué de son empreinte toute l'activité sociale. En application des normes sanitaires prescrites par les pouvoirs publics, le port d'un masque hygiénique et la présentation d'un certificat de vaccination ou guérison ont été exigés pour les rassemblements publics. Dans ce contexte très particulier, la FARB s'est appliquée à remplir autant et aussi bien que possible sa mission pour la promotion de la création culturelle dans le Jura. En conséquence, elle fut contrainte de maintenir ses locaux fermés au public de janvier au début mars.

## Conseil de fondation

En 2021, le Conseil de fondation a tenu six séances ordinaires.

Il n'y a pas eu, en cours d'année, de changements au sein du Conseil. Celui-ci, à fin 2021, se composait donc de :

- Mme Elisabeth Fornerod, Delémont (présidente) ;
- M. Michel Hauser, Porrentruy (vice-président) ;

- M. Emanuel Roschi, Delémont (trésorier) ;
- Mme Christine Salvadé, Porrentruy (représentante de l'Etat jurassien) ;
- M. Pierre Lachat, Delémont (membre) ;
- M. Michel Probst, Coeuve (membre).

Le secrétariat du Conseil ainsi que l'administration de la Fondation ont été assumés par Mme Martine Schmassmann.

## Expositions dans la galerie

Les expositions suivantes ont été présentées dans la galerie de la FARB en 2021 :

- Du 5 mars au 28 mars : céramiques et broderies de Regula Hauser proposées sous l'appellation *La lumière en filigrane* ; il s'agit de la réouverture de cette exposition qui avait été vernie le 9 octobre 2020 mais avait dû être fermée à la fin du même mois en raison de la pandémie.
- Du 16 avril au 31 mai : *La Colombie en filigranes*, présentation, avec atelier in situ, des travaux de bijouterie de Noémie Gogniat, lauréate de la bourse de perfectionnement octroyée par la FARB en 2017.
- Du 11 juin au 11 juillet : *Chaud, chaud le climat !*, dessins de presse liés à l'écologie, dans le cadre de la manifestation *Delémont'BD*.
- Du 13 août au 19 septembre : *Paysages du Jura*, peintures de Lotti Appoloni.
- Les 8 et 9 septembre : dans la vitrine du côté de la Place Roland-Béguelin, double représentation, en partenariat avec le Centre culturel régional de Delémont (CCRD), de la création théâtrale *Petit gazon* de Fanny Kraehenbühl, à l'adresse des spectateurs réunis à l'extérieur, équipés de casques auditifs.
- Du 1<sup>er</sup> octobre au 14 novembre : *L'identité sur les planches, mises en scène jurassiennes au XX<sup>e</sup> siècle*, exposition conçue par Jérôme Gogniat et organisée en collaboration avec le Théâtre du Jura à l'occasion de son inauguration.
- Dès le 29 novembre : *Horizon*, aquarelles d'Anne Sanglard.
- Le 18 décembre, Tommy Cattin et Simea Cavelti ont proposé, à deux reprises, une performance de danse dans la galerie, au milieu des aquarelles d'Anne Sanglard.

## Utilisation de l'auditorium

En raison des conditions sanitaires, aucun événement n'a été organisé dans l'auditorium avant l'automne. Seules deux soirées y ont eu lieu :

- le 28 octobre : le vernissage du livre *Des Vies, Des Villes* de Cécile Crevoisier, avec accompagnement musical dû à Roberto Cortesi et projection d'illustrations d'Yvan Brahier.
- le 9 décembre : lecture par Alexandre Voisard à propos de son ouvrage *Qui vive, un cahier de la main gauche*, avec accompagnement musical par Jeff Fleury.

En outre, vers la fin d'année, l'auditorium a pu être mis à disposition de quelques organismes culturels et autres groupements locaux et régionaux pour l'organisation, dans le respect des mesures sanitaires, de rencontres ou auditions diverses. On notera en particulier la soirée avec la conteuse Geneviève Boillat, *A bras le corps et les jambes à son cou*, le 27 octobre, organisée par l'Association pour la promotion de la lecture (APL).

### **Aides financières**

S'il consacre toujours une importante partie des moyens financiers dont il dispose à l'animation de la galerie et de l'auditorium, le Conseil de la fondation a poursuivi son soutien à l'activité culturelle jurassienne, d'autant plus que les conditions sanitaires ont compliqué la création artistique. Vingt-cinq projets de genres différents (publications et créations artistiques), retenus parmi une cinquantaine de requêtes, ont ainsi bénéficié en 2021 d'un appui financier de la part de la FARB, pour un montant total de 28'300 francs.

### **Bourse Anne et Robert Bloch**

La Bourse de perfectionnement professionnel pour jeunes artistes jurassien(ne)s a été mise au concours en deux temps, au printemps d'abord, puis avec relance à l'automne. Parmi les huit candidatures reçues en bonne et due forme, c'est celle du clarinettiste Emile Sanglard, de Cornol, qui a été retenue. Ce jeune musicien a donc reçu la somme de 15'000 francs pour son projet de formation de Master en direction d'ensembles à vent. La cérémonie de remise de la Bourse s'est

tenue le 9 décembre dans l'auditorium, avec le concours d'un ensemble de huit musiciens rassemblés pour l'occasion par le lauréat pour présenter son travail de directeur d'orchestre.

### **Prix de La Sarrazine**

En raison des travaux de rénovation de la propriété dite *La Sarrazine* à Lauris (sud de la France), le Prix n'a pas été attribué en 2021. D'ailleurs, la pandémie a ralenti ces travaux au point que le Prix n'a pas pu être mis au concours non plus pour une résidence d'artiste en 2022.

### **Divers**

Le Conseil de fondation a poursuivi – à distance en raison de la pandémie – ses contacts réguliers avec la Kulturstiftung Anne Bloch-Schoch, établie à Zurich, sur les bases convenues du vivant et à l'initiative de Mme la cofondatrice.

Le Conseil s'occupe toujours de la gestion de l'immeuble abritant la galerie et l'auditorium de la FARB, ainsi que des deux appartements qui s'y trouvent. L'appartement du

1<sup>er</sup> étage est loué depuis le printemps à un cabinet d'ergothérapie.

Les luminaires de la partie principale de la galerie (côté ouest) ont été remplacés par un nouvel éclairage LED. De nouveaux stores ont été installés côté ouest de la galerie.

Le site internet de la FARB est régulièrement mis à jour et visité, de même que sa page facebook qui compte désormais plus de 650 abonnés ; une page Instagram est également en ligne et permet aussi d'annoncer les activités de la FARB.

Achévé d'imprimer en septembre 2022 sur les presses de l'imprimerie Pressor SA, Delémont  
Graphisme : bbr-artcom.ch

